LUMIÈRES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

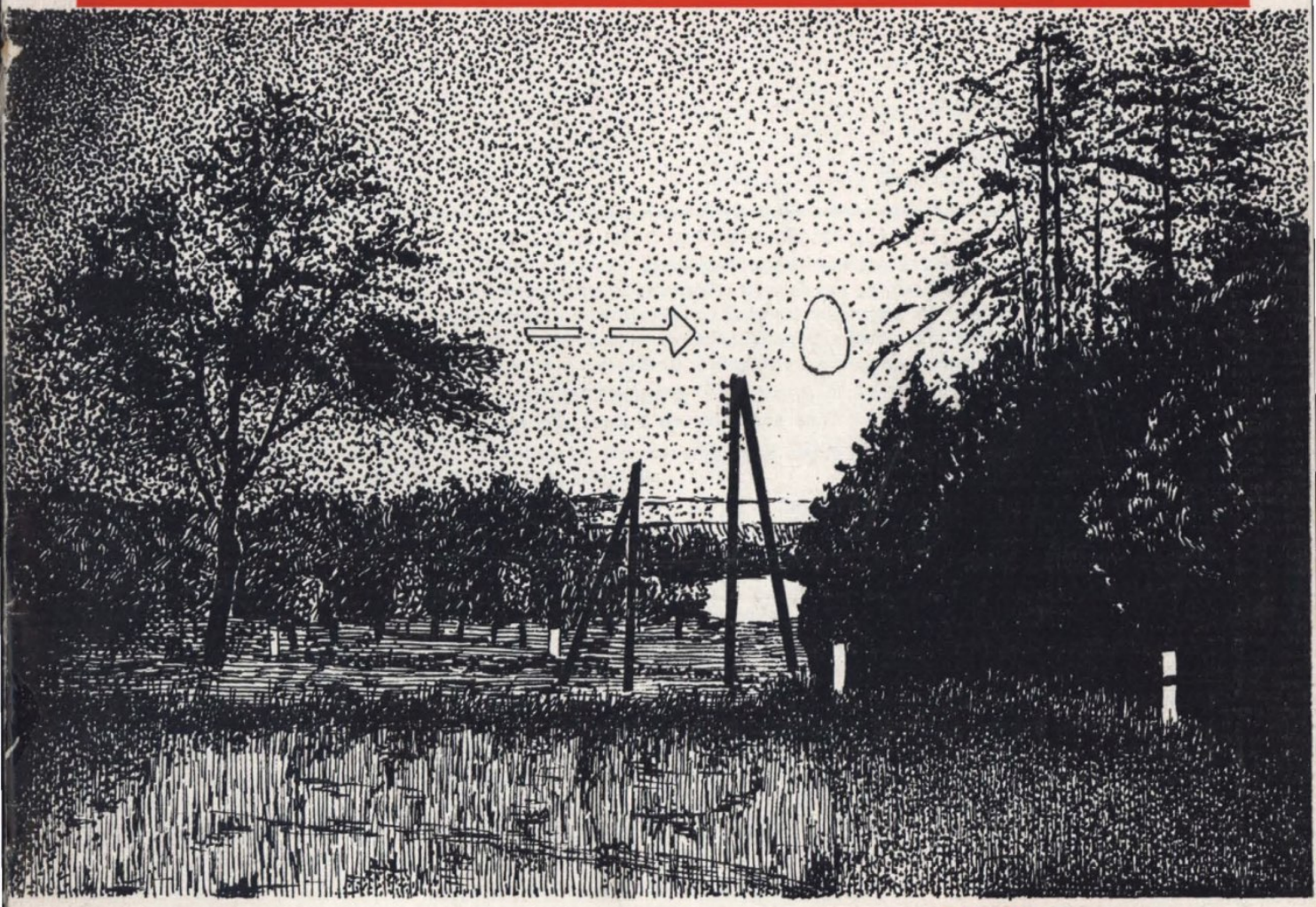

LE DESCHAUX (Jura)
3 juin 1972
Dessin de F. Lagarde
sur photo de J. Tyrode
(Voir page 7)

ENQUETES EN FRANCE
(pages 7 à 14)
A L'ETRANGER
(pages 15 à 20)
NOS ARCHIVES
(pages 21 à 24 et 26-27)
DU 19 AU 27 JUIN :
SEMAINE D'OBSERVATION PHOTOGRAPHIQUE
(page 25)

MAI 1973 — N° 125 — 16e ANNEE Le N° : 3,50 F.

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : LA QUESTION DU CONTACT.
PAGE 5 : POST-ENQUETE ET CONSTATATIONS SCIENTIFIQUES.
PAGE 7 : LE DESCHAUX, par M. TYRODE.
PAGE 10 : A AUBAGNE, par M. COHIN.
PAGE 10 : PRES DES NOURRADONS, par M. CHASSEIGNE.
PAGE 11 : PRES DES COURMETTES, par M. CHASSEIGNE.
PAGE 12 : TOURCOING, VITRY-EN-ARTOIS, REVIN, ESSONNES.
PAGE 13 : CERCLE DE SAINT-ETIENNE.
PAGE 15 : ARGENTINE, BELGIQUE.
PAGE 16 : CANADA, ESPAGNE.
PAGE 17 : GRECE, ITALIE.
PAGE 18 : PARAGUAY, U.S.A.
PAGE 19 : SUISSE.
PAGE 20 : OBSERVATIONS DIVERSES.
PAGE 21 : ARCHIVES.
PAGE 24 : COURRIER RESUFO.
PAGE 26 : LE PUY-DE-DOME : ARCHIVES COMPLETES 1954.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS
(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) :
ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F

B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) :
ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :

C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :
ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F

D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement :
ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- **SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.**
- **LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.**

PHOTOS ET DIAPOSITIVES

Elles seront disponibles le mois prochain.

Détails dans le numéro de juin de « Lumières dans la Nuit ».

PRENEZ NOTE

POUR CEUX QUI Y SONT ABONNES, LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SONT DESORMAIS INSEREES UN NUMERO SUR DEUX (DANS CHAQUE NUMERO PAIR DE LA REVUE).

LUMIÈRES DANS LA NUIT
(GROUPEMENT INTERNATIONAL DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION
F. LAGARDE, M. MONNERIE
R. OLLIER, R. VEILLITH
CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O..C)
Aimé MICHEL

La question du contact

Lors d'un exposé présenté à Paris sur nos instruments et nos méthodes de travail au GTR (Groupement Technique de Recherches), il était dit en conclusion :

« Le caractère objectif de cette recherche ne nous fait pas perdre de vue que, dans ce problème, l'hypothèse de base — je dis bien l'hypothèse — c'est que nous sommes visités par des êtres extra-terrestres dont les vaisseaux spatiaux sont précisément les mystérieux phénomènes que nous observons dans le ciel et auxquels nous voulons appliquer des méthodes d'investigations rigoureuses et scientifiques. Si cette éventualité — si ce n'est encore qu'une prodigieuse éventualité — se révèle un jour ou l'autre appartenir à la réalité, nous serions vraisemblablement en présence du plus formidable problème de notre histoire, et nous devons, dans un avenir plus ou moins éloigné, envisager la possibilité d'un contact avec des êtres venus d'un autre monde.

Sans attendre la découverte et l'élaboration de preuves scientifiques, beaucoup ont, bien naturellement, franchi le seuil de la simple hypothèse ou de la simple éventualité, pour admettre comme une réalité (quotidienne) la présence d'extra-terrestres sur la Terre, voire parmi nous. C'est en se plaçant du côté de ces convictions que, libéré de toute nécessité de prouver quoi que soit à qui ce soit, il est alors possible d'imaginer ce qui reste l'aspect le plus fascinant, le plus fantastique et le plus important de la question : **le contact intellectuel avec les représentants d'une civilisation extra-humaine.**

Des expériences ont déjà été sérieusement tentées à ce sujet. Certaines se poursuivent à l'heure actuelle. D'assez importants moyens techniques ont même été engagés à certaines occasions. On saura comprendre que les résultats de ces tentatives restent entourées de beaucoup de discrétion.

Le texte de notre collaborateur que vous allez lire évoque le problème du contact à travers les structures de notre propre société. Il présente une première analyse de la situation, tout en ouvrant à de nouvelles perspectives sur le comportement qu'il conviendrait d'adopter dans certaines circonstances.

R. OLLIER

Une des préoccupations majeures actuellement est le contact possible entre les ET et nous. Après plus de vingt ans d'observations du phénomène, il semble qu'il y ait une volonté délibérée, de la part de nos visiteurs, d'éviter un contact, du moins officiel. Parmi les hypothèses avancées, celle d'une intelligence trop supérieure pour se faire comprendre, si elle séduit les masochistes et les journalistes de notre époque, fait sourire certains scientifiques, la concierge de M. Einstein, et mon chat avec lequel j'ai de fréquents entretiens. La mode n'est-elle pas à l'incommunicabilité ? Il est pourtant toujours possible à un « supérieur » de communiquer avec un « inférieur », à condition, bien sûr, de vouloir se mettre à son niveau. La vie fourmille d'exemples de ce genre.

Je me suis demandé si en retournant le problème, nous ne pourrions pas trouver une « clef » intéressante. Ce refus de communiquer ne vient-il pas de nous ? En effet il ne faut pas oublier que quoi qu'« ils » soient, leur attitude est fatalement fonction de la nôtre. Dès lors ce n'est plus eux qu'il faut observer, mais nous, en nous demandant pourquoi ils nous fuient...

Si l'on étudie la société humaine en coupant délibérément les ponts avec les critères techniques, on peut en tirer des enseignements curieux.

STRUCTURES DE LA SOCIETE

On peut remarquer que la population d'un pays est assemblée en groupes sociaux : politique, économique, religieux... tous rivaux. Cela peut se symboliser par une représentation identique aux diagrammes de VENN.

Soient A, B, C, trois groupes. J'ai limité à trois le nombre de groupes pour simplifier, un nombre plus élevé de groupes donnerait les mêmes relations. La figure 1 représente un ensemble théorique dans lequel aucun groupe n'est « contaminé » par un autre. On remarque aussi des éléments isolés X, dont nous parlerons plus loin.

Cette représentation théorique n'existe pas dans la pratique, la représentation courante est définie par la figure 2. On remarque qu'elle donne naissance à des sous-groupes : AB, AC, BC, ABC. Ce qui se confirme dans la pratique par l'observation aussi curieuse de : chrétiens athées (récent sondage de « La Croix ») de chrétiens communistes, de communistes capitalistes, de royalistes communistes... etc.

Tous ces groupes ou sous-groupes ont des caractéristiques semblables : A exclut B et C, de même B exclut A et C, et C, A et B. Pour A tout seul, seuls comptent l'idéologie et les buts de A, et idem pour B et C. Ceci est normal puisque chaque groupe cherche à obtenir de façon absolue le pouvoir total.

Quand un groupe réussit, on obtient alors la formation en éclatement suivant la figure 3, dans laquelle A, par exemple, exerce la dictature et rejettera les autres groupes à la périphérie. Il faut noter que A peu fort bien représenter une minorité. La position recherchée par chaque groupe dans le diagramme est la position centrale qui symbolise le pouvoir.

Il nous faut maintenant parler des X. Les X sont des êtres qui refusent A, B, C, et leurs sous-groupes. Ils sont donc systématiquement rejetés de la société entière.

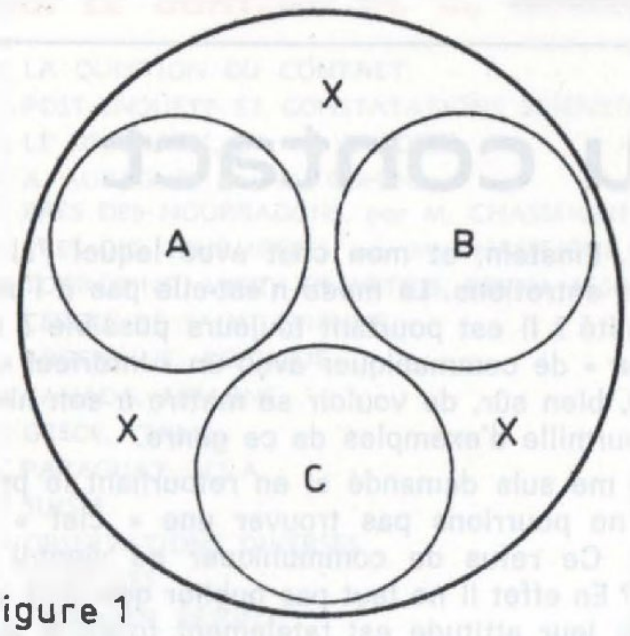

figure 1

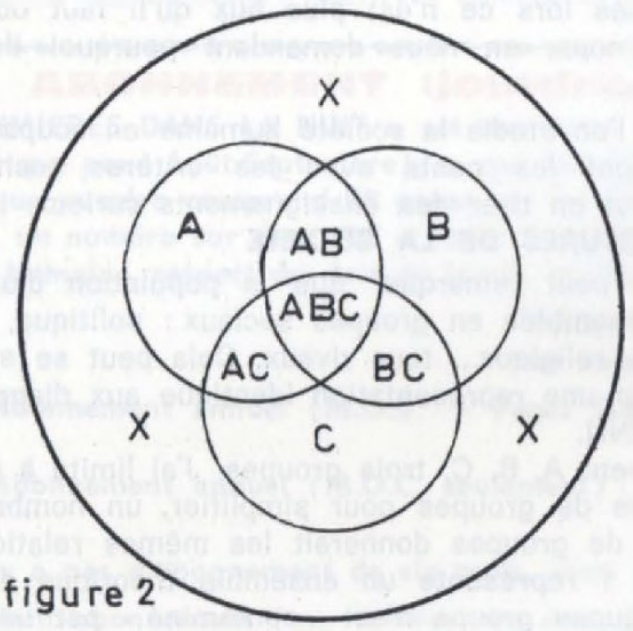

figure 2

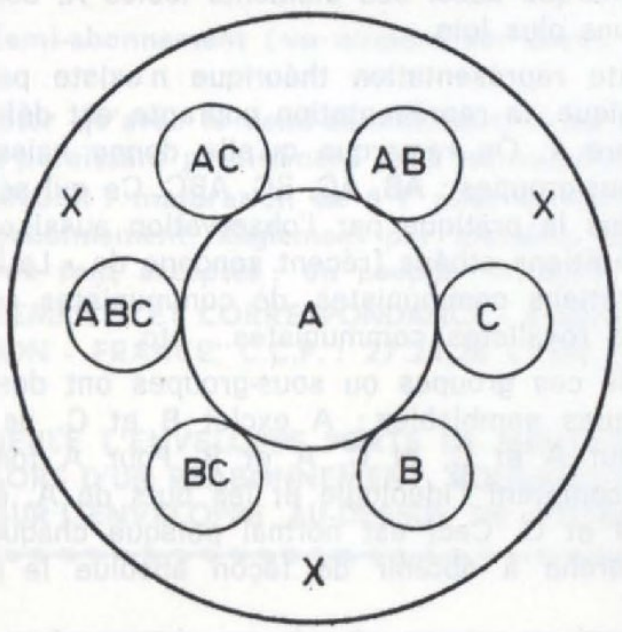

figure 3

Qui sont ces X ? Cela va du fou au sage... En fait l'X intelligent joue ouvertement le jeu de l'un des groupes pour avoir la paix... et pouvoir vivre.

CONSTANTES DES GROUPES

En premier lieu, un groupe se crée parce qu'un ensemble de gens ne sont pas satisfaits des idéologies existantes et veulent les renverser pour imposer une nouvelle idéologie. On peut relever les constantes suivantes :

1 - Le facteur d'agressivité (déterminant la puissance)

2 - L'idéologie (principe d'identification)

3 - La propagande

4 - Un système judiciaire.

Notons que l'idéologie de base doit être simplifiée de plus en plus en fonction de l'accroissement du groupe. En effet pour atteindre les couches les plus basses, il faut simplifier à l'extrême. Cette simplification crée l'obligation d'un renforcement du système judiciaire, garant de la cohésion du groupe.

D'autre part le système de propagande agit par répétition, sans commentaires, des mêmes phrases des mêmes textes et cela d'autant plus que le niveau intellectuel est faible. Le but de cette propagande est de faire perdre la personnalité de l'individu pour en faire un « être collectif », somnambule qui répondra de façon identique à tout stimulus.

On peut remarquer aussi que le système judiciaire qui condamne, pardonne ou exclut, rend toujours des sentences identiques pour des cas semblables qui, par effet de répétition renforcent la propagande.

Ainsi, l'enfant, dès son enfance, est pris dans un carcan, et la révolte de l'adolescent, ultime sursaut d'un « Moi » qui se veut libre, s'achèvera rarement par une victoire sur la société. Rares sont en effet ceux qui feront de cette révolte spontanée quelque chose de constructif. La majeure partie retombera vaincue définitivement. En fait, celui qui rompt les ponts et accepte la bataille, le paie très cher...

Bien entendu, on peut se demander qui possède la Vérité : A ou B ou C ? Pour A, B et C sont dans l'erreur, B pense de même de A et C, et C de A et B. Dès lors, pour quelqu'un situé hors de A, B, ou C, ni A ni B, ni C, ne possèdent la Vérité.

A la limite, on peut penser que A, B, C, n'ont pas fondamentalement tort, en admettant que chaque groupe possède des vérités partielles qui leur donnent quelques crédibilités. On tendrait donc vers la Vérité en faisant la somme de ces Vérités partielles, **mais seuls les X pourraient le faire.**

A l'échelon international, on peut considérer les pays comme étant des groupes A, B, C... N. Ainsi, en toute logique, des êtres hors du système ne peuvent prendre aucun contact avec aucun des groupes, car ils devraient s'allier, s'intégrer, ou être rejetés. Les extra-terrestres doivent être considérés comme des X et en tant que nouveaux groupes, « ils » deviennent par la force des choses des « ennemis » de la planète.

Remarquons au passage que d'après les statistiques de l'O.M.S. 1962 (1) au nom de toutes les idéalogies des groupes A, B, C,.. N, on a tué par guerres 3,5 milliards d'hommes. Les choses ne semblent d'ailleurs pas en voie d'amélioration...

Post-enquêtes et constations scientifiques

par LDLN-MAUBEUGE en collaboration avec M. C.R.K.

Suite à des observations de MOC, de nombreuses enquêtes sont menées par les volontaires des groupements de recherche sur les Objets Volants Non Identifiés. D'autre part, les appareils de détection se perfectionnent. La recherche ufologique privée progresse.

De nouvelles observations, de nouveaux atterrissages sont attendus. Se basant sur ce qui s'est déjà fait dans le domaine des enquêtes ufologiques, il serait nécessaire de « soigner » les opérations matérielles consécutives à des enquêtes en règle.

Ainsi le 12 mars 1972, un OVNI fut observé à Maubeuge. Enquête relatée dans LDLN Contact-Lecteurs n° 3 de juillet 1972, pages 2 à 4. Certains points étaient importants ; entre autres, il était écrit : « qu'il était difficile d'étudier l'intensité magnétique du lieu, car une ligne électrifiée S.N.C.F. passait à 35 m et attirait l'aiguille aimantée ». Or un scientifique, passionné des phénomènes OVNI, fut troublé par cette phrase et dit ceci : « une ligne électrifiée S.N.C.F. est constituée d'une ou deux paires de rails et de fils électriques suspendus. Mais elle n'attire pas l'aiguille de la boussole car on utilise pour les besoins de la S.N.C.F. du courant alternatif. On pourrait supposer que les poteaux métalliques attirent l'aiguille, ou plutôt que c'est la masse métallique des rails qui a tendance à se magnétiser, grâce à l'action continue des champs terrestres et aux efforts dus aux passages des trains. Mais il est vraisemblable que cette magnétisation ne dépasse que de peu le champ terrestre ».

Ce scientifique a expérimenté lui-même l'influence des lignes S.N.C.F. sur l'aiguille aimantée, dans la région de Montpellier. Après diverses mesures, le résultat est concluant : elles n'ont aucune influence à 35 m ; pour avoir une déviation perceptible, il lui a fallu s'approcher à moins de 5 m des rails. Il conclut : « la ligne S.N.C.F. Maubeuge-Feignies, du cas d'observation précité était vraisemblablement fortement et anormalement aimantée » (l'aimantation par le champ terrestre ajoutée à l'aimantation naturelle des rails pendant leur processus d'usinage, ne donne pas un magnétisme supérieur à 1 gauss !).

▒ ▒ ▒

En fin de compte, il est évident que nous apparaissons comme des « êtres polarisés », occupés à regarder au ras du sol et incapables d'avoir des pensées de dimensions cosmiques. Cet état de fait explique les positions gouvernementales à l'égard du problème.

Jean de la SARDIERRE

(1) Organisation Mondiale de la Santé. Chiffre cité par le Nouveau Planète (N° 3 de janvier 1969).

Les enquêteurs maubeugeois avaient pourtant été intrigués par les déviations magnétiques sur le lieu du survol. Ils prirent trois points de mesure sur le terrain : sur les bandes jaunâtres, à 35 m de la ligne S.N.C.F., ils avaient relevé une déviation de 35°. Plus près, c'est-à-dire 15 m environ, ils trouvèrent 50° de déviation (toujours vers la ligne). Puis à une cinquantaine de mètres, la déviation variait entre 30 et 35°. Tout à leur besogne, et dépassés par les nombreuses enquêtes à mener à ce moment-là, ils avaient conclu trop hâtivement que la HT pouvait ainsi attirer l'aiguille de la boussole.

Or, l'OVNI observé pendant près de deux heures à cet endroit avait dégagé un magnétisme certain ; la montre de M. Dugué, qui était sorti, les bras croisés, sur le pas de sa porte pour mieux voir, était détraquée. Par contre les fils de fer des clôtures environnantes n'avaient aucun effet sur la boussole...

Ouvrons ici une parenthèse en citant d'autres détails, hors du domaine magnétique, mais confirmant l'étrangeté de ce cas d'observation. Le lendemain et les jours suivant immédiatement cette observation maubeugeoise, des voisins ont constaté que les grenouilles peuplant les marécages de La Flamonne étaient sorties de l'eau et avaient envahi les cours des maisons riveraines. Une voisine fit remarquer que certains batraciens portaient des zébrures brunes anormales sur le dos, et que, remis dans l'élément liquide, ils en ressortaient aussitôt. Sa cour était peuplée d'une quinzaine de grenouilles, et son chien, habituel chasseur et destructeur de ces animaux, les craignait alors, les contournant sans les toucher, comme s'il sentait quelque chose d'anormal sur ces bestioles...

De plus le témoin de cette affaire eut des malaises anormaux peu de temps après ; il ne voulut pas se faire soigner. Peut-être cela eût-il des causes naturelles, sans rapport avec des suites dues à l'observation ? Nous ne le saurons pas...

Suivant les prescriptions de C.-R. K., scientifique ouvert au domaine OVNI, les enquêteurs maubeugeois retournèrent sur les lieux quelques mois après pour reprendre des mesures de ce magnétisme extraordinaire. Mais que ce soit de près ou de loin, l'attraction magnétique avait totalement DISPARU ! Voilà les faits. On peut ajouter que, si les rails ou les poteaux avaient été aussi fortement magnétisés, selon nos normes magnétiques connues, ils n'auraient pas perdu ainsi leur aimantation.

Cinq hypothèses pourraient être avancées pour le cas cité ici :

1°) Les rails et autres pièces métalliques ont été fortement imprégnés et ont perdu leur magnétisme consécutivement au passage des trains; mais il resterait des traces de ce magnétisme; or, il n'y a plus rien.

2°) Le terrain en cause serait ferreux (mines de fer épuisées depuis très longtemps dans la région), mais le magnétisme aurait disparu car le terrain marécageux est instable magnétiquement parlant. On se rend compte de toute évidence que cette hypothèse n'est pas valable dans le contexte actuel.

3°) Au cas où le magnétisme aurait été provoqué par des courants électriques induits par l'OVNI, le terrain aurait perdu son aimantation à cause de la résistance électrique ; les courants se seraient arrêtés progressivement et spontanément, à cause de cette résistance électrique du terrain.

4°) Le magnétisme constaté aurait été uniquement dû à l'OVNI, avec des effets et des suites encore inconnus de la science actuelle, implanté provisoirement sur la ligne S.N.C.F. ou dans le terrain.

5°) Hypothèse hardie, mais possible : l'OVNI aurait laissé quelque part un appareil d'observation, de mesures, ou autre, et qui aurait possédé

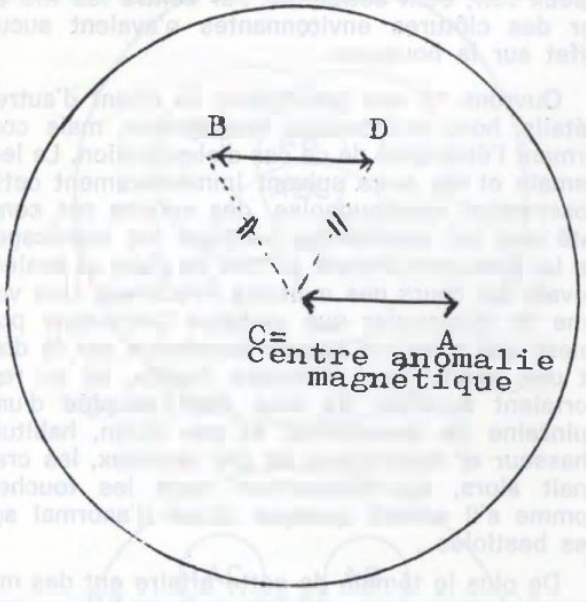

un champ magnétique intense. Cet appareil aurait été récupéré ultérieurement (il ne faut pas oublier l'observation relatée dans LDLN Contact-Lecteurs n° 4 de novembre 1972, pages 6 et 7, par exemple, où un OVNI sphérique possédant ce qui semblait être des « pattes », aurait survolé le même endroit).

On peut maintenant donner les bases de travaux physiques à effectuer rapidement en cas d'observation valable.

Les enquêteurs doivent posséder et savoir utiliser des boussoles en bon état (et pour ceux qui en possèdent, des magnétomètres). Il faut ensuite réaliser très rapidement la carte magnétique du lieu considéré. Ne pas omettre de rechercher les appareils, objets, pièces étranges dans la région anormale. L'anomalie magnétique doit être surveillée ; si le champ varie, on doit faire périodiquement une nouvelle carte magnétique pour connaître les variations du phénomène. (Autour de l'endroit considéré dans une enquête, se déplacer en cercles concentriques, de rayons différents, et noter sur une carte les diverses directions du champ magnétique.)

Ne pas omettre de prélever des échantillons du terrain et observer si le fait de prendre ces échantillons, même en infimes parties, ne change pas le champ magnétique. Ce détail est très important pour l'interprétation : si la carte de l'anomalie permet de définir un « centre », il faut prendre des échantillons au centre et à plusieurs distances de ce centre. Les échantillons du terrain doivent être de préférence en forme de blocs rectangulaires ou de cylindres. L'emplacement et l'orientation des échantillons doivent être soigneusement enregistrés. Leur mesure magnétique et leur analyse chimique devraient être révélatrices.

La mesure sur place de la résistance électrique du terrain, suite à survol à basse altitude ou atterrissage d'OVNI, est aussi à réaliser. Pour ce faire, voici quelques conseils pratiques.

Suivre les explications à l'aide du croquis :

(C) étant le centre d'un cercle représentant une trace, ou le centre d'une anomalie magnétique, on doit mesurer la résistance électrique entre les points (A) et (C) ; faire les mêmes mesures entre (D) et (B) (ces deux points étant à égale distance du centre (C).

Répéter ces mesures dans un terrain identique au premier, à plusieurs dizaines de mètres, hors de l'endroit où l'OVNI a agi ou s'est posé. Comment réaliser ces mesures ?... Enfoncer avec un marteau des tiges en laiton aux points (A), (B), (C), (D) du terrain. Relier les tiges (D) et (B) à l'instrument par fils isolés. Mesurer la résistance, puis mesurer la résistance des fils électriques. Leur différence est la résistance du terrain entre (D) et (B). Répéter le même processus pour (A) et (C). Les tiges doivent toujours être enfoncées à la même profondeur, soit à 50 cm. L'appareil destiné à msurer les résistances électriques devrait être apte à relever de très basses valeurs, telles les fractions d'OHM.

Précisons aussi qu'à défaut de tiges en laiton, on peut utiliser des tiges en fer si l'on y a éventuellement enlevé la rouille (avec une lime par exemple) juste avant l'emploi. Dans le rapport transmis, ne pas omettre de préciser le diamètre des tiges utilisées en sus de toutes autres indications utiles. Enfin, fournir des échantillons du terrain en cause et des échantillons de comparaison prélevés plus loin.

Tous autres éléments d'enquête seront réalisés grâce à l'aide-mémoire de l'enquêteur. LDLN reste à la disposition des chercheurs : lorsque cela en vaut la peine, avertir d'urgence LDLN qui conseillera et donnera, si besoin est, des instructions complémentaires.

Deux éléments importants viennent d'être actualisés : les post-enquêtes, si révélatrices et que l'on néglige souvent ; les méthodes pratiques d'appréhension de données physiques, suite à des traces, rémanences diverses et autres, dues au phénomène OVNI.

Tout ceci n'est pas limitatif ; à chacun d'agir selon ses compétences et ses possibilités.

LES ENQUETES

LE DESCHAUX (Jura)

3 juin 1972 vers 00:30

Enquête de M. Tyrode

Les témoins interrogés sont au nombre de quatre, tous dans des lieux différents.

1°) M. Berthod, retraité, 68 ans, rue d'Argent à Dôle (Jura).

2°) Mme Jeanneret, domiciliée au Deschaux.

3°) M. Maurice Balay, 60 ans, cultivateur au Deschaux.

4°) M. Louis Nouvelot, 76 ans, retraité au Deschaux.

L'observation a eu lieu pratiquement au domicile de chacun des témoins. La nuit était claire, la visibilité excellente, la lune se levait vers 00:23 locale, son dernier quartier était le 4 juin. Le déplacement de l'objet observé avait lieu à basse altitude (entre 30 et 60 m au-dessus du sol).

TEMOIN N° 1

Celui-ci n'a été connu que très tardivement, à la suite d'une enquête conduite pour une autre observation (à publier). Il a vu l'objet beaucoup plus tôt que les autres, alors que cet objet, parti de Dôle, se dirigeait vers le Deschaux (14 km entre Dôle et le Deschaux).

Il était 23:30, ce 2 juin 1972, et M. Berthod était sorti quelques instants aux abords de sa maison. Sise dans la rue d'Argent, au S de la ville de Dôle, un peu en retrait de la N. 5, presque au sommet de la côte dominant la vallée du Doubs ; au N la ville est à la même altitude, au S s'étend le plateau qui continue en direction de Poligny et Arbois, plateau sur lequel se situe précisément le village le Deschaux.

M. Berthod regardait le ciel, quand une lumière insolite attira son attention. Il s'agissait d'une sorte de boule rougeâtre, se tenant immobile dans le ciel, presque à l'horizon, et à très faible hauteur lui semblait-il. Elle ne paraissait pas très éloignée de lui, en avant de la plaine située entre le Doubs et la Loue (à 2 km environ de lui d'après la carte).

Le diamètre de cette boule pouvait égaler un quart de celui de la lune. Il regardait cette boule sans idée préconçue, et au bout d'un temps qu'il ne peut préciser : aux alentours de 24:00, la boule se mit en mouvement. Elle commença d'abord par se déplacer légèrement, et au début c'était presque imperceptible, puis cela apparut nettement. Elle s'en allait sans aucun doute en direction du S, c'est-à-dire vers Parcey (6 km) et le Deschaux (14 km).

Elle s'en allait très lentement, mais assez régulièrement, selon ce qu'il put en juger, et ne fut plus bientôt qu'un tout petit point. M. Berthod rentra alors chez lui pour se coucher. Il ne s'était posé aucune question à propos de son observation, même pas lorsqu'il apprit par les journaux qu'une soucoupe avait été aperçue au Deschaux. Ce n'est qu'à la suite d'une enquête que je fis auprès de lui, que nous avons fait le rapprochement de la date, de l'heure, et du lieu, que nous avons convenu qu'il s'agissait bien du même objet.

TEMOIN N° 2

Au cours de cette même nuit, Mme Jeanneret dormait dans sa maison au village de Le Deschaux. Elle est située à l'extrémité N du village, et la fenêtre de sa chambre donne sur les prés, vers l'E, en direction de Villers-Robert.

Il était environ 24:00, sans qu'elle puisse préciser exactement l'heure, lorsqu'elle fut subitement réveillée par une grande lueur qui avait envahi sa chambre. Très étonnée, Mme Jeanneret se leva pour voir ce qui se passait.

Alors, elle aperçut une sorte de grosse boule, d'un diamètre voisin de celui de la lune et d'une teinte différente, relativement élevée par rapport au terrain en-

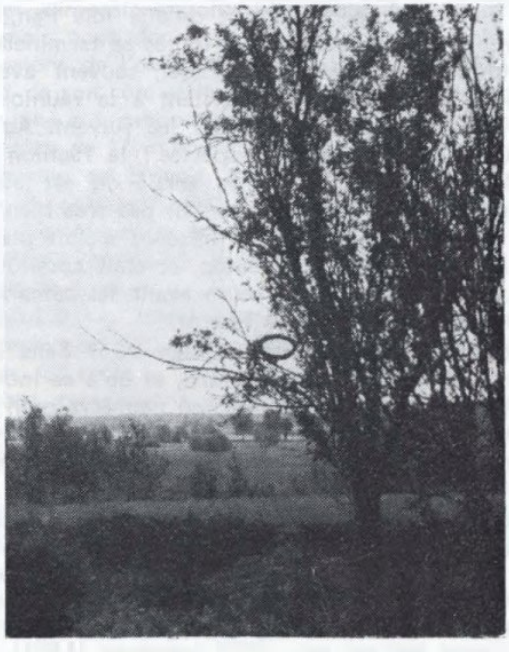

vironnant. On a vu qu'à cette heure la lune au dernier quartier n'était pas levée, et que, si Mme Jeanneret s'était trompée d'heure, la lune aurait été très près de l'horizon. Cette boule était d'un blanc jaunâtre très brillant, et au début de son observation elle crut qu'elle était immobile.

Puis, Mme Jeanneret réalisa très vite qu'elle n'avait pas une immobilité parfaite, et qu'elle effectuait une sorte de balancement allant de droite à gauche par rapport à elle, sur un plan horizontal. Mais la boule restait toujours dans le même secteur, et cela dura tout le temps de l'observation, c'est-à-dire un quart d'heure environ. Après quoi, Mme Jeanneret abandonna son observation, rien de plus ne se produisant...

TEMOIN N° 3

Ce témoin sera celui qui a le mieux observé le phénomène, mais lui non plus n'aura pas eu la constance de poursuivre son observation, ce qui nous a peut-être privé de renseignements importants.

M. Balay, célibataire, demeure à la dernière maison du village, sur la route de Mont-sous-Vaudrey. Il l'habite avec sa mère et son frère qui, eux, n'ont rien vu. Cette maison, un peu en retrait de la N. 469, est située presque en bordure du parc d'un château. Ce dernier, entouré de grands arbres et de taillis touffus, est invisible des regards extérieurs.

Ce soir du 2 juin 1972, il y avait eu une réunion à la fromagerie du village. La société actuelle ne faisant plus ses frais, le lait était vendu à un ramasseur vosgien depuis le début de l'année. Le matériel de cette société restant inutilisé, il avait été décidé de le mettre en vente, et tel était le but de la réunion, à laquelle M. Balay avait décidé de se rendre comme tout bon sociétaire. Cependant, se sentant fatigué ce soir-là, il avait décidé de quitter la réunion, après que le sujet essentiel aurait été débattu, et c'est ce qu'il fit effectivement. C'est alors que sortant seul, il fut le seul témoin du phénomène.

Certaines personnes qui ne connaissent rien à rien, et qui veulent être des censeurs dans ces sortes de choses, se sont étonnées justement, qu'après une réunion à laquelle participaient la plupart des paysans du village, il n'y ait eu qu'un seul témoin ! Pour moi, qui suis trésorier depuis vingt-cinq ans d'une société fromagère, je sais comment se passent ces réunions. Elles ne se font généralement qu'une fois l'an, pour le compte rendu annuel, mais toutes se terminent par une tournée au café ou à l'hôtel, souvent avec un casse-croûte, et certains n'assistent à la réunion que pour les plaisirs des agapes qui les suivent. Au Deschaux, la coutume a été respectée : la réunion s'est terminée vers 01:00, et à la sortie on est allé au bistrot. M. Balay, qui ne se sentait pas très bien, aussitôt qu'il avait senti que sa présence n'était plus nécessaire, avait quitté la réunion, et était aussitôt rentré, cela une bonne demi-heure avant ses camarades ! Il n'a pas été bien sûr au bistrot.

Pourquoi les autres n'ont rien vu ? Sans doute parce qu'ils sont sortis plus tard, et qu'à ce moment-là le phénomène avait disparu, ou peut-être qu'il avait diminué d'intensité, et que continuant à discuter par petits groupes la discussion commencée, aucun n'a observé le ciel spécialement.

M. Balay donc s'en retournait chez lui, sans se presser outre mesure, et il venait de tourner au carrefour des nationales avançant sur la route de Mont-sous-Vaudrey. La nuit était claire, le témoin suivait son chemin à l'ombre des arbres du parc qu'il longeait.

Tout à coup, son attention fut attirée par une lumière apparue à travers les branches d'un prunier sur la gauche de la route. Levant les yeux, ce fut pour voir un objet qui se déplaçait assez lentement vers la droite. Il crut tout d'abord à la lune, mais il fut vite détrompé par le déplacement de l'objet.

Au début de son observation, l'objet, qui se trouvait dans les branches du prunier, avait une forme ovale allongée dans le sens horizontal, de longueur à peu près égale au diamètre de la lune. Sa teinte était plutôt jaune, d'un jaune comme « celui du fer sortant de la forge » dit le témoin. A ce moment, M. Balay se souvient qu'il lui avait semblé déja avoir vu quelque chose alors qu'il suivait le chemin le conduisant à son domicile, mais préoccupé de la réunion à laquelle il venait d'assister et pressé de rentrer chez lui, il n'avait pas prêté attention à ce qui avait effleuré son regard.

Il poursuivit sa route jusqu'à la cour de sa ferme, et s'arrêta pour observer de quoi il s'agissait. C'est alors qu'il vit l'objet arriver au-dessus de la plaine, cette étendue plate qui termine le Val d'Amour vers le S, et à ce moment l'objet s'arrêta. Il était à quelques mètres du sol, relativement bas, mais le témoin ne pouvait pas se rendre compte exactement de son altitude réelle que nous essaierons de calculer par ailleurs. Il l'apercevait en avant de la haie qui limite l'étendue de terrain plat, c'est-à-dire à environ 300 à 400 m de lui. Cette distance lui était donnée parce que l'objet éclairait les prés à cette distance, **et il est tout à fait vraisemblable qu'il devait émettre un faisceau de lumière en-dessous de lui.** En effet, les prés de cette zone étaient éclairés comme en plein jour, sur une étendue d'environ un demi-hectare. L'objet se situait à la hauteur de l'une des branches d'un pin, appartenant au parc du château, qui lui servit de repère pour évaluer la hauteur réelle, à cause de son exceptionnelle visibilité dans la nuit, tranchant sur la lumière de l'objet situé plus en arrière.

L'objet avait donc avancé jusqu'à se trouver face au témoin derrière cette branche, et à partir de cette position il n'avança plus. **Il effectua une manœuvre de retournement** et son allure changea quelque peu. Il parut se redresser, pivoter de 90°, et placer son grand axe vertical. A ce moment, il avait l'aspect d'un œuf, le gros bout dirigé vers le bas. C'est dans cette position qu'il demeura durant la suite de l'observation par M. Balay. De plus, il effectuait des balancements dans le sens vertical (Mme Jeanneret avait observé un balancement dans le sens horizontal, mais on remarquera que par rapport au grand axe, d'abord horizontal et vertical ensuite, le balancement avait lieu dans le même sens).

M. Balay regarda quelque temps les mouvements de cet objet insolite, puis pressé de se coucher il rentra chez lui.

TEMOIN N° 4

M. Nouvelot était couché lorsqu'il fut tiré de son sommeil, tout comme Mme Jeanneret, par une lumière apparue au dehors et qui éclairait sa chambre. Il ne pensa pas du tout à la lune, mais il crut qu'un incendie venait de se déclarer dans une maison voisine. Il se leva précipitamment et sortit sur le pas de sa porte. Pour lui, à ce moment, aucun doute : c'était un incendie ! Une immense lueur embrasait presque toute l'étendue du parc situé juste de l'autre côté de la route, à quelques mètres de sa maison. Regardant attentivement, il trouva curieux que cette lumière ne vascillait pas du tout comme l'aurait fait celle d'un incendie. C'était une lumière terne, sans vie, et qui ne devait pas avoir pour origine celle d'un brasier. Il regarda quelques instants, puis comme rien ne se modifiait, dubitatif, il alla se recoucher. Ce n'est que le lendemain, en apprenant l'observation de M. Balay, que M. Nouvelot se rendit compte qu'il avait observé le même phénomène, à travers les arbres du parc. Il constata très bien qu'il n'avait entendu aucun bruit, et il en est bien certain car il avait écouté avec beaucoup d'attention pour percevoir les crépitements éventuels de ce qu'il croyait être un incendie. Il l'avait même situé à la maison de M. Louis Roussot, ce qui nous donnera un repère pour situer l'objet. La lueur était forte au point d'illuminer sa chambre comme en plein jour et faire apparaître distinctement les arbres du parc. Selon M. Nouvelot, son observation devait se situer entre 24:00 et 00:30 environ.

Les lieux

Le terrain sur lequel se situe l'observation est une plaine herbeuse, traversée de deux ruisseaux qui se joignent à l'Orain. La partie qui nous occupe appartient à deux propriétaires : M. Julien Rousseau et M. Lucien Rambeau qui possèdent la partie proche de la route de Mont-sous-Vaudrey. Il est improbable que l'objet se soit situé près de cette route. Par contre,

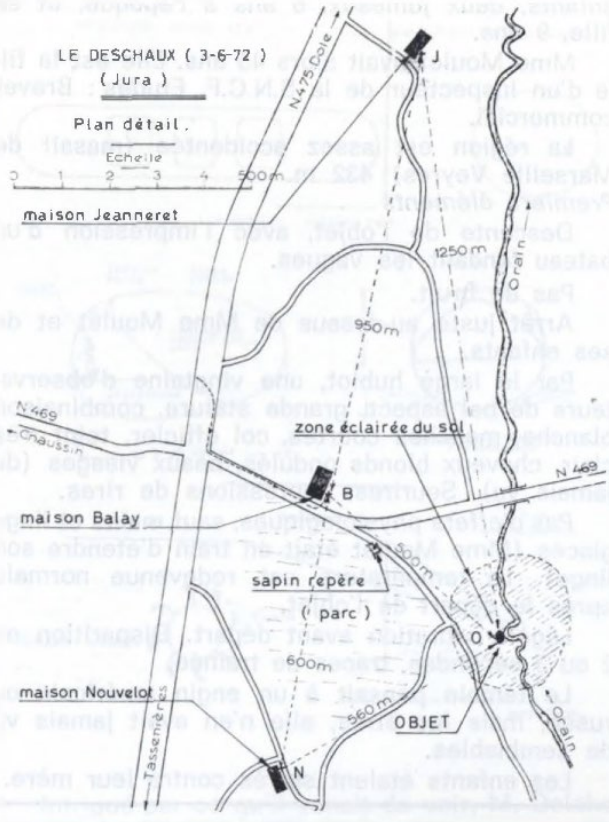

plus au S, le terrain appartient à M. Roger Sepret. Il est fort probable que ce fut ce pré qui a été survolé par l'objet.

Justement, une chose curieuse m'a été racontée par M. Sepret. En fauchant cette parcelle, au cours de la deuxième coupe en 1971, M. Sepret avait remarqué dans l'herbe trois ronds où cette herbe était nettement plus haute et plus verte que partout ailleurs. Ces « ronds », qu'il voyait pour la première fois, étaient en fait des couronnes qui tranchaient sur la surface du pré. Le cercle intérieur avait 3,50 m de diamètre environ, la couronne environ 30 cm. M. Sepret n'a trouvé aucune explication quant à l'origine de ces traces bizarres, et aucun des travaux qu'il a pu effectuer dans le champ n'a pu avoir comme conséquence de faire pousser l'herbe de cette curieuse façon.

Je ne dirai pas qu'un objet analogue à celui de 1972 a pu être à l'origine de ces traces, mais elles rappellent trop ce que l'on a l'habitude de constater pour que cette éventualité puisse être envisagée.

Position et dimensions de l'objet

Toutes les mesures ont été faites sur le terrain et sur le plan cadastral (voir croquis) et les angles calculés sur place d'après les déclarations de M. Balay.

La distance BO a été déterminée de la façon suivante :

M. Balay dit que l'éclairement au sol atteignait les prés jusqu'à environ 300 à 400 m de lui, et que cet éclairement allait jusqu'à la haie du fond située à 650 m. On peut estimer que l'objet se situait à mi-distance de ces deux mesures, c'est-à-dire approximativement à 500 m du témoin. Les distances JB et BN ont été prises sur le plan cadastral et les distances de 1 250 m et 650 m, indiquées par les deux autres témoins, cadrent bien avec l'emplacement ainsi déterminé.

Depuis l'œil de M. Balay l'objet se situait par sa partie basse à la hauteur d'une branche de sapin. Compte tenu du plan de vision, cette branche se situe à 5° sur l'horizon. On en déduit son altitude au sol : tg. 5° × 500 m = 43,75 m.

Par ailleurs, face à l'observateur, en direction de l'objet, se situe une nappe de fils électriques. L'objet a été estimé un peu plus grand dans son grand axe que la distance séparant les deux fils extrêmes de la nappe, et dans son petit axe égal à cette distance. Le fil le plus haut est à 6°20 sur l'horizon, le plus bas à 5°. On peut estimer la partie haute de l'objet à 6°30 environ sur l'horizon, d'où l'on déduit son altitude à 500 m : 56,90 m. La différence avec l'altitude calculée de la partie basse fournit la dimension du grand axe qui est égale à 13,20 m.

Celle du petit axe résulte de l'angle que font les deux fils : 1°20 qui, rapporté aux 500 m, est égale à 11,63 m.

Ces dimensions sont bien entendu approximatives, mais nous donnent une idée très approchée des dimensions de l'objet, tel que l'observait M. Balay. Il l'avait de son côté estimé à quatre fois les dimensions de la lune qui, rapportées aux 500 m, fourniraient une dimension de 17 m environ.

Comme on le voit, nous sommes dans le même ordre de grandeur, évaluée par deux méthodes différentes, la moyenne étant à 2 m près de ces deux évaluations, encore qu'il est difficile d'apprécier quatre fois la lune.

N.D.L.R. — Merci à notre ami Tyrode pour son excellente enquête, à laquelle nous ajouterons les précisions suivantes :

Nous remarquons que Dôle se situe sur BAVIC. Dans cette ville, deux observations ont été faites en 1954, dont l'une longuement commentée par A. Michel. Au S de Le Deschaux, nous trouvons Colonne, Bersaillin et Poligny. Ces trois localités ont eu des observations en 1954. Bersaillin : voir cas 355 de J. Vallée (réenquête de J. Tyrode).

A Poligny, nouvelles observations relevées en décembre 1952 (LDLN juillet 1972) et en septembre 1958 (LDLN novembre 1970 : un cas très insolite sur enquête de J. Tyrode).

Ces cinq localités sont situées sur un arc de cercle dont la corde serait Dôle-Poligny de 72 km de long (voir carte Michelin n° 70, plis 3 et 4). Cette corde passe par la source salée de Montholier et les salines de Grozon. Mais l'on constate également que le Deschaux, Colonne, Bersaillin et Poligny se situent sur la rivière Orain qui prend sa source à Poligny, et cela nous rappelle diverses dispositions semblables de séries d'observations qui nous avaient frappées : le Thérain dans l'Oise, le Nartuby dans le Var, etc.

Bien que cela n'ait rien à voir avec les MOC, les enquêtes sont toujours une merveilleuse occasion de consulter l'histoire locale, et de relever les récits qui risquent de se perdre.

Les légendes de la région (et d'autres) font état du cheval « Gauvais » ou « Gauvin » selon les documents. Une femme du pays, lui trouvant l'apparence d'un cheval ordinaire, monta sur son dos et le coursier fantastique sauta dans la Loue où il disparut. La jeune femme mal remise de son bain glacé succomba quelques jours plus tard.

L'histoire, réelle cette fois, a retenu l'aventure d'une jeune fille de Chatelay, Virginie Lanternier, qui amenée en Algérie en 1882 par ses parents tomba au pouvoir d'une troupe de Marocains. Le fils aîné de

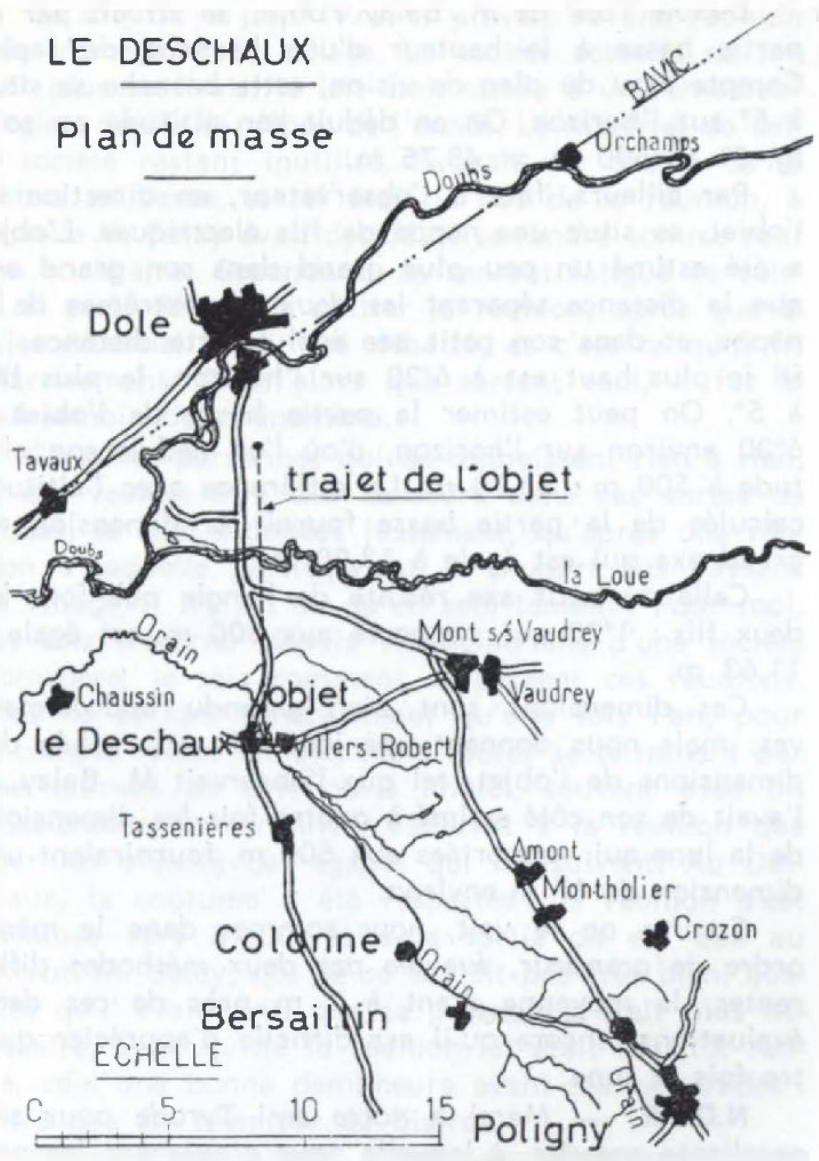

« l'empereur » du Maroc la vit et s'éprit de sa merveilleuse beauté, et l'ayant épousée, la fit monter avec lui sur le trône. De quoi faire rêver les jeunes filles...

Pour conclure, nous dirons que nous sommes toujours surpris par la quasi indifférence de certains témoins vis-à-vis d'un phénomène qui suscite notre propre curiosité. Voilà qu'ils sont en présence, et à proximité, d'un phénomène et d'un spectacle pour lesquels beaucoup d'entre nous auraient payé pour y assister, eh bien non ! ça bouge pas, ça ne fait pas de cabriole, alors on le laisse là et on va se coucher ! On ne peut pas dire que ces témoins-là sont excités par l'insolite, à peine curieux et sûrement pas atteints de psychose. Ils font partie des privilégiés qui ont la chance de voir près de chez eux, longuement, un phénomène insolite, et ils vont dormir. Que d'occasions exceptionnelles sont ainsi perdues !

QUASI-ATTERRISSAGE A AUBAGNE

(Bouches-du-Rhône)

Communiqué par M. COHIN, de la SVEPS

Date. — Fin octobre 1959. Un jeudi, vers 18:00.

Lieu. — Madrague de Montredon. Impasse Marseille - Veyres, 8e (propriétaire actuel : M. Decinthe), de la terrasse d'un pavillon.

Durée de l'observation. — 10 à 15 mn.

Ciel. — Pénombre, coucher du soleil à 17:30. Ciel clair, sans nuages.

Témoins. — Mme Moulet, demeurant route d'Eoures, la Font-de-Mai, à Aubagne, et ses trois enfants, deux jumeaux, 6 ans à l'époque, et sa fille, 9 ans.

Mme Moulet avait alors 45 ans. Elle est la fille d'un inspecteur de la S.N.C.F. Etudes : Brevet commercial.

La région est assez accidentée (massif de Marseille Veyres) 432 m.

Premiers éléments

Descente de l'objet, avec l'impression d'un bateau fendant les vagues.

Pas de bruit.

Arrêt juste au-dessus de Mme Moulet et de ses enfants.

Par le large hublot, une vingtaine d'observateurs de bel aspect, grande stature, combinaison blanche, manches courtes, col officier, teint très clair, cheveux blonds ondulés, beaux visages (du jamais vu). Sourires, impressions de rires.

Pas d'effets physiologiques, sauf mains et linge glacés (Mme Moulet était en train d'étendre son linge). La température est redevenue normale après le départ de l'objet.

Légère vibration avant départ. Disparition en 2 ou 3 secondes, traces de traînée.

Le témoin pensait à un engin américain ou russe, mais les êtres, elle n'en avait jamais vu de semblables.

Les enfants étaient serrés contre leur mère.

ATTERRISSAGE ET DECOLLAGE

près du site des NOURRADONS (Var)

(cas récurrent)

Enquête de MM. J.-C. DADONE, J.-L. PALA J. CHASSEIGNE

Cette observation a été faite à 5 km au S de Draguignan et à 3 km du site de l'observation des Nourradons, le 29 mars 1971.

Elle a eu lieu le 25 janvier 1972 entre 20:50 et 21:50.

Le témoin habite une propriété isolée dans la forêt de pins. Il se trouvait dehors, quand son attention fut attirée par un bruit insolite, de fréquence plutôt basse. un peu comme un bruit de gros ventilateur.

Levant la tête vers le S, il aperçut alors un objet assez gros, qui descendait lentement, à la verticale. Aucun bruit de moteur n'était perceptible, seulement un bruit comme celui décrit au paragraphe précédent.

L'objet avait une forme quasi sphérique mais cependant légèrement aplatie. Il était de couleur gris foncé se voyant malgré tout très bien dans la nuit. Les contours étaient très nets.

Une lumière orange, intense, semblait tourner autour de l'objet, disparaissant et réapparaissant comme si l'objet tournait sure lui-même. C'est d'ailleurs la très nette impression qu'a eue le témoin.

L'objet descendait lentement et verticalement et, bientôt, il disparut dans les bois. Le témoin précise qu'il ne devait pas se trouver à une grande distance de lui mais est absolument incapable d'évaluer cette distance. Il compare la grosseur de l'objet à celle de deux ou trois voitures. Il ne donne pas d'indications de grosseur apparente.

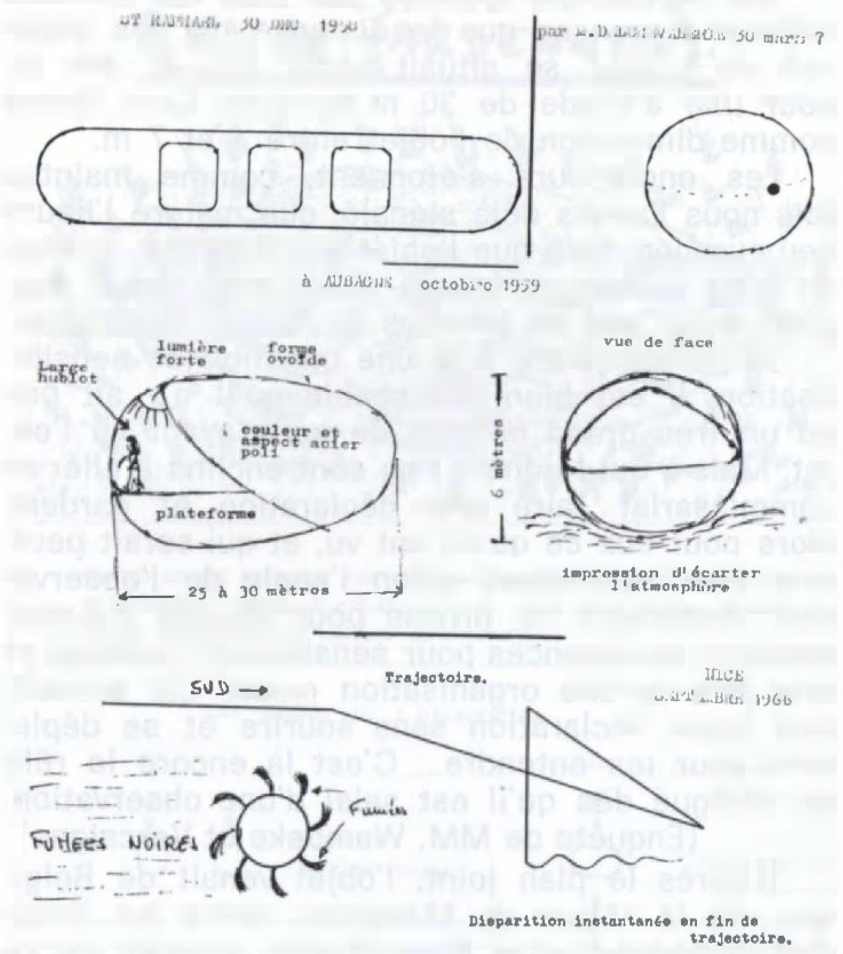

Intrigué par ce qu'il venait de voir, M. Delchevalerie partit dans la direction où il avait vu disparaître la lumière, mais, ne trouvant rien, il rentra bientôt chez lui.

Une heure plus tard, à 21:50, il assista au départ de l'engin, qu'il vit s'élever au-dessus des arbres, avec la même lumière orange tournant autour.

Il s'élevait lentement et verticalement, au même endroit où il l'avait vu disparaître une heure plus tôt. Puis il le vit obliquer de 20° environ vers la gauche et partir rapidement en direction de Saint-Raphaël.

Le temps était couvert et doux, et le témoin précise que ce qu'il a vu n'avait aucun rapport avec un hélicoptère.

Trois semaines plus tard, le même témoin a observé à nouveau et dans le même azimuth, le départ d'un engin identique à celui du 25 janvier. Mais, ce jour-là, il n'a pas observé l'arrivée.

M. Delchevalerie nous avoue avoir été très surpris par son observation, à tel point qu'il n'a pas pu trouver le sommeil de la nuit.

Le terrain dans la direction de l'observation est très vallonné. et composé de forêt de pins et de chênes verts ou maquis. La région est isolée et peu peuplée. Il n'y a pas de villages et hameaux importants dans cette direction pendant une dizaine de kilomètres.

Le témoin ne se souvient pas dans quel sens tournait la lumière.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

PRES DES COURMETTES (Alpes-Maritimes)
Enquête de J. CHASSEIGNE

Trois groupes de témoins.

Ciel clair, fort mistral.

Carte Michelin n° 84, plis 8 et 9 ou n° 81, plis 19 et 20.

Groupe A. — Deux personnes à la chasse au-dessus de Cabris, au lieudit La Croix-de-Cabris, M. Rouquier et un ami.

Ils ont aperçu un objet lumineux, jaune brillant, devenant orangé par moments, dans la direction du Pic de Courmettes. Il avait une forme arrondie à sa partie supérieure et plus plate à sa partie inférieure (voir croquis sur la carte).

L'objet est resté immobile pendant 4 à 5 mn, puis s'est mis à descendre lentement à la verticale.

Il a disparu derrière les collines et sa lueur est restée visible à travers les pins.

L'observation a duré plus de 10 mn. L'immobilité constatée pendant plusieurs minutes exclut le ballon-sonde, étant donné le fort mistral qui soufflait ce soir-là.

La grosseur apparente de l'objet : environ un tiers de la pleine lune.

Heure estimée par les témoins : 17:45. La nuit tombait, mais aucun des deux témoins n'a pensé à regarder sa montre.

Groupe B. — Deux jeunes gens, à Plascassier, au S-E de Grasse, ont aperçu un objet rond, très brillant, pas très haut sur l'horizon, de grosseur apparente comparable à celle d'un ballon de football.

Il semblait être assez éloigné des témoins, et dans la direction E-NE.

Il était tout d'abord immobile, puis il est parti instantanément, à grande vitesse, dans la direction du S.

Heure : 17:15-17:30.

Groupe C. — Deux personnes circulant en voiture sur la route reliant Coursegoules aux gorges du Loup.

L'objet se trouvait dans la direction S-O. Il était 17:15 environ.

Il avait la forme d'une lentille légèrement inclinée sur son axe, vers la gauche, et était de couleur argentée.

Son observation a duré environ 30 secondes, puis l'objet s'est fondu, en quelques secondes, dans un nuage blanchâtre.

COMMENTAIRES

Comme je le disais plus haut, l'immobilité de l'objet, constatée par les chasseurs du groupe A, pendant plusieurs minutes, élimine de façon quasi certaine l'hypothèse du ballon-sonde, étant donné le très fort mistral qui soufflait ce soir-là. La puissante lumière propre émise par l'objet, qui était visible à travers les arbres, après la descente derrière la colline, est également un argument contre cette hypothèse.

Il est toujours difficile de faire cadrer parfaitement les heures. Le témoignage le plus précis vient des automobilistes qui donnent 19:15 environ.

Les témoins de Plascassier situent le phénomène entre 19:15 et 19:30. Quant aux chasseurs de Cabris, ils le situent vers 19:45.

Il convient de noter que ni les uns ni les autres ne donnent une heure précise.

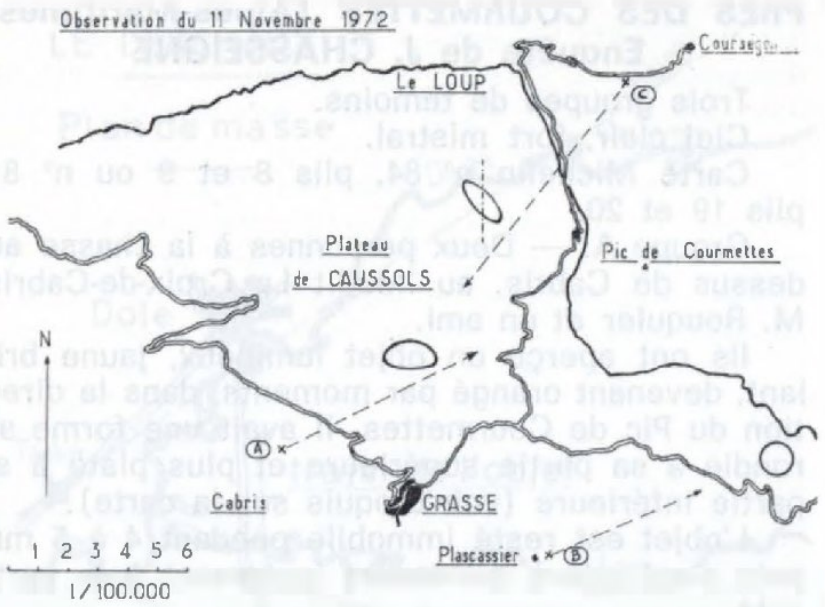

Incontestablement, ce sont les chasseurs qui ont vu l'objet le plus longtemps et d'assez près. L'un d'eux pense même que la distance ne devait pas dépasser 5 km.

Les « séries » de témoignages donnent des hauteurs sur l'horizon semblables, environ 20 à 30°.

Les formes diffèrent, mais ce n'est pas la première fois que l'on remarque de telles anomalies. En conclusion, un phénomène lumineux a été observé le 11-11-1972 entre 17:15 et 17:45 dans les environs du Pic de Courmettes. Ce n'est pas la première fois que l'on me signale des lueurs mystérieuses dans cet endroit précis.

59) NORD TOURCOING

18 août 1972 vers 18:30.

Le ciel est couvert, pas de vent. M. et Mme Dufourmont sont chez eux et écoutent la radio (aucun parasite ne fut constaté).

Les enfants, qui jouent dehors dans le jardin, les appellent soudain pour qu'ils viennent voir une « soucoupe volante ». M. et Mme Dufourmont se rendent à la fenêtre et constatent, qu'en effet, un objet lumineux, en forme de cigare, avance lentement dans le ciel.

L'objet, dont les contours sont très nets, a une apparence métallique très marquée (argent brillant). M. Dufourmont a le temps de prendre des jumelles de théâtre à faible grossissement, et il lui semble apercevoir un léger renflement sur la partie supérieure de l'objet. Sa trajectoire est rectiligne et sa dimension à bout de bras est d'environ 2 cm.

L'objet, que les enfants avaient commencé d'apercevoir à gauche du bâtiment de gauche, traverse l'espace séparant deux bâtiments (voir photo) en une trentaine de secondes, et disparaît derrière les bâtiments de droite.

Quelques enfants, qui étaient sortis juste après l'observation pour jouer au ballon dans un petit square devant la maison, disent avoir aperçu cet objet prendre de l'altitude, toujours à la même vitesse, et finalement disparaître dans les nuages.

Temps total présumé de l'observation : 5 mn environ.

L'habitation des Dufourmont se trouve dans une zone peuplée, à proximité d'un cimetière. Aucune ligne HT, aucune faille à proximité.

Les indications fournies par tous les témoins laissent à penser que la distance qui les séparait de l'objet se situait entre 100 et 200 m, pour une altitude de 30 m environ. Ceci donne comme dimension de l'objet entre 4 et 7 m.

Les enquêteurs s'étonnent, comme maintes fois nous l'avons déjà signalé, que malgré l'heure peu avancée, bien que l'objet soit très bas, et bien qu'il ait évolué au-dessus d'une zone aussi peuplée, aussi peu de témoins se soient manifestés.

Je pense qu'il y a là une question de sensibilisation. Il est bien improbable qu'il n'y ait pas eu un très grand nombre de gens ayant vu l'objet. Mais à qui le dire ? Peu sont enclins à aller au commissariat faire une déclaration et gardent alors pour eux ce qu'ils ont vu, et qui serait peut-être très intéressant selon l'angle de l'observation. Campagne de presse pour trouver d'autres témoins, conférences pour sensibiliser l'opinion et leur dire qu'une organisation existe qui accueillera leurs déclaration sans sourire et se déplacera pour les entendre... C'est là encore le rôle du délégué dès qu'il est saisi d'une observation.

(Enquête de MM. Wambeke et Vercaigne).

D'après le plan joint, l'objet venait de Belgique, de la région de Mouscron, entre les lieux-dits Risquons-Tout et Blanc-Pignon, passant par La Planche. La maison Dufourmont se situe entre le cimetière et le lieu-dit Le Chêne-Houpline.

62) PAS-DE-CALAIS, VITRY-EN-ARTOIS
arr. d'Arras

Fin octobre 1972, vers 00:30, au S-E de Vitry-en-Artois, je vis apparaître une petite boule luminescente de couleur vert clair et de 12' de grandeur apparente, à la trajectoire descendante, verticale et lente sans accélération. Elle s'immobilisa dans l'espace pendant quelques secondes, brilla plus fortement, puis s'éteignit brusquement, à 20 cm à bout de bras au-dessus de l'horizon. Tout ceci dans le silence complet. S'agissait-il d'un objet connu ou... d'autre chose ?

(Observation de M. Lecat)

08) ARDENNES REVIN

Le 24 juillet 1966, vers 16:30, deux jeunes gens bavardaient dans leur jardin, quand ils virent dans le ciel deux points très brillants qui se déplaçaient rapidement avec d'intenses augmentations de luminosité ; ils disparurent instantanément et réapparurent brusquement plus loin par trois fois. Immédiatement les témoins pensèrent qu'il ne s'agissait ni d'étoile, d'avion, de météore ou de ballon-sonde. Le ciel était d'un bleu très pur avec un soupçon de brise. La taille

REVIN (ARDENNES)

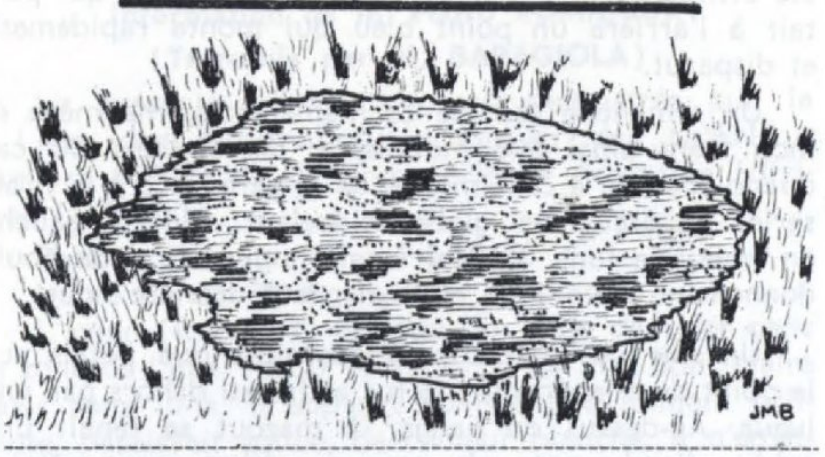

TRACES AU SOL LAISSEES PAR DEUX BOULES QUI S ACCOUPLERENT AVANT DE DECOLLER. FORME CIRCULAIRE DE 2m DE Ø. VEGETATION GRILLEE TERRE CRAQUELEE. SOL FRIABLE ET POUDREUX.

LES PHASES DE L OBSERVATION .

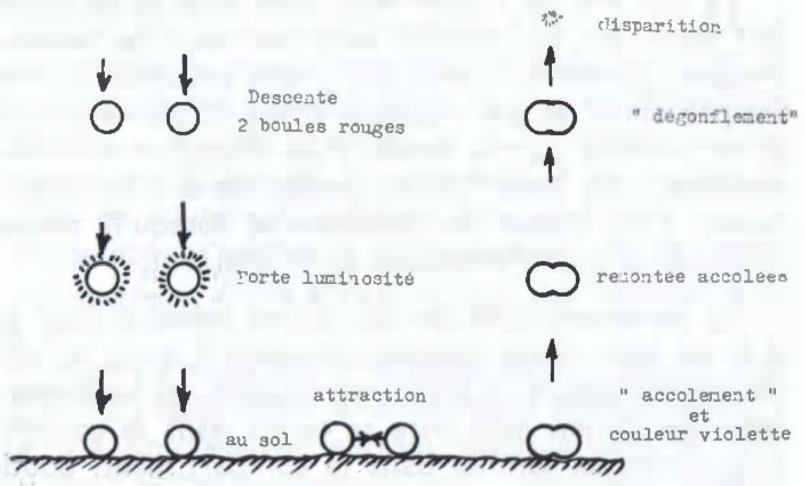

de chacune des « lumières » était équivalente à celle de Vénus, et il leur sembla que c'étaient des choses métalliques sur lesquelles se réfléchissaient les rayons solaires ; elles occupaient constamment des positions « côte à côte ». La disparition se fit au N, derrière les monts des Ardennes. Aucun son ne fut audible.

(Enquête de M. Lecat)

08) ARDENNES REVIN

A la fin d'un après-midi de la mi-juillet 1966, un jeune homme rentre chez lui en bicyclette. Il est dans des lieux déserts, forts vallonnés et couverts de conifères. Le soleil brille ; il fait fort chaud. Tout à coup il aperçut à une cinquantaine de mètres, deux boules rouges qui descendaient lentement côte à côte vers un champ sur le côté d'un petit chemin de terre. L'observateur précise : les deux boules avaient une clarté insolite, étaient quelque peu phosphorescentes, sans halo ni projection ; elles n'émettaient aucun son et leur diamètre était supérieur à 80 cm ; leur apparence était immatérielle ; la vitesse de descente a été estimée à 15 km/h environ, sans autre mouvement apparent.

Elles augmentent fortement leur intensité lumineuse, puis immédiatement après se posent au sol. Quelques secondes après elles s'attirent mutuellement, comme aimantées, et se collent ensemble. Elles changent alors de couleur et deviennent violettes. Puis ainsi collées, elles s'élèvent et montent dans le ciel en diminuant de grosseur ; elles disparurent rapidement.

Le témoin s'approcha à 20 m de l'endroit où s'étaient posées les boules, et s'arrêta là, étonné, choqué et même apeuré par cette observation insolite. S'approchant encore prudemment il vit à l'endroit considéré, une empreinte à peu près ronde, d'environ 2 m de diamètre. Il retourna rapidement au village et n'en parla à personne, sauf à un ami qui revint avec lui pour examiner la trace. Impressionnés, ils touchèrent le sol à cet endroit (sans suites néfastes consécutives à ce geste imprudent et naïf !) où la végétation était grillée, le sol friable et poudreux. La végétation ne repoussa plus à cet endroit. Leurs montres ne furent pas déréglées.

(Enquête de M. Lecat)

91) ESSONNES (20 ou 30 km au S de Paris)

Cela s'est passé au printemps de 1966, au S de Paris, à 20 ou 30 km de la capitale à vol d'oiseau.

Le jour se levait, mais la luminosité n'était pas complète. Le témoin, qui a réclamé l'anonymat, sort de chez lui pour se rendre à son travail. Il voit alors, se détachant sur un ciel encore sombre, un objet de forme ovoïde, de couleur vert électrique, et duquel se dégageait une vive fluorescence. L'objet était immobile. L'observateur, situé à 1 km environ de ce MOC, n'a pas pu en évaluer l'altitude, mais affirme l'avoir observé 45 secondes, ce qui lui parut assez long. Le MOC se mit à balancer de droite à gauche lentement, puis après trois ou quatre balancements partit horizontalement à une si grande vitesse que le témoin ne vit plus qu'un trait lumineux pendant un bref instant.

Autres précisions : tout se serait déroulé dans le silence le plus absolu et l'objet aurait eu une longueur estimée subjectivement entre 100 et 150 m par le témoin.

Moqueries et railleries furent le lot inévitable de l'observateur.

(Enquête de M. Fauquenoy)

Le Cercle d'Etudes des M.O.C. de Saint-Etienne communique . . .

(suite de Contact - Janvier 1973)

Une enquête de Patrick BERLIER

10/ Samedi 15 janvier.

Temps couvert mais bonne visibilité.

Voici ma troisième et dernière observation...

Je venais de prendre le tramway qui parcourt la « Grande Artère » et j'étais debout sur la plateforme arrière. Levant les yeux en direction du Guizay j'ai vu au sommet une très grosse lumière en couleur crème, immobile, à droite du Sacré-Cœur. Je dois dire que j'ai reçu en voyant cet objet une sorte de choc électrique qui m'a secouée de la tête aux pieds ! J'ai étouffé une exclamation de surprise et aussitôt, comme s'il avait voulu me répondre, l'objet a réduit son intensité lumineuse à la taille d'un phare de voiture, tout en s'entourant d'un léger halo blanc... Je n'ai malheureusement pas eu le temps de l'observer d'avantage, car il fut caché à ma vue par des maisons au bout d'une dizaine de secondes... »

11/ Mardi 18 janvier.

Ciel couvert, devenant très nuageux le soir.

Voici le récit de Mme Ehmke, seul témoin des phénomènes.

« Revenant à pied de faire quelques achats en ville, je me trouvais vers 17:40 dans la « Grande Artère », à la hauteur de « Centre 2 », lorsque j'ai remarqué vers l'ESE immobile dans les bois au-dessus de Terrenoire, à gauche de la vallée de Rochetaillée, une très intense et très brillante lueur rouge. Quelques instants plus tard, c'est une lumière blanche qui m'apparut, plus à droite.

Alors que j'arrivais à la hauteur de la gare de Bellevue, une autre de ces lumières a traversé d'est en ouest et en 12 secondes le ciel visible entre les maisons, en passant au ras des hauteurs avoisinantes.

Vers 17:50, j'ai aperçu une autre lumière au sommet du Guizay et en arrivant à la maison, j'ai vu cette lumière glisser et descendre le long de la pente ouest du plateau pour disparaître enfin dans la brume. Je l'ai revue encore un bref instant scintiller dans les nuages, avant qu'elle ne disparaisse définitivement... »

12/ Lundi 24 janvier.

Temps brumeux.

Témoins : Mme Gonnet-Petit, sa fille et le chien « Pomme »... Voici leur récit :

« Regardant par la fenêtre de la salle de séjour, nous avons remarqué au-dessus du toit de l'immeuble voisin une lumière brillante semblable à celles observées les 27 décembre et 4 janvier. Cette lumière s'est déplacée de 18:46 à 19:06 en décrivant un arc de cercle. A 19:15, nous avons tenté une nouvelle expérience de télépathie, mais en vain...

Voulant voir la réaction de notre chien en face de cet objet, nous l'avons pris avec nous et à 19:18 avons recommencé notre expérience.

L'objet a alors réduit sa lumière, puis est revenu à sa grosseur originale, pulsant ainsi lentement 2 fois en 25 secondes.

Nous avons entendu à ce moment-là un avion dont la trajectoire allait croiser celle de l'objet. Alors que l'avion arrivait à proximité, l'objet disparut puis réapparut quelques secondes plus tard, une fois le « danger » écarté, avant de disparaître définitivement. »

Effets secondaires : « Pomme » fut durant toute la soirée, après l'observation, très agité. Le lendemain, il dormit jusqu'à 13 heures !...

AUTRES OBSERVATIONS

1/ Mme Ehmke m'a dit avoir vu à plusieurs reprises, notamment les 15 décembre et 7 janvier, une petite boule lumineuse qui arrivait par la vallée de Planfoy et repartait ensuite à angle droit par la vallée de l'Ondenon, en direction de l'Ouest. Cet objet se présentait sous la forme d'une petite boule lumineuse blanche, qui jetait des feux rouges et des éclairs verts, et qui progressait par sautillements.

2/ De mystérieux éclairs ont été remarqués par plusieurs personnes. J.-M. Allaguillaume en a observé à plusieurs reprises en revenant de travailler le soir. Ce phénomène se manifestait sous la forme d'un éclairement subit. J.-M. Allaguillaume a même vu quelques-uns de ces éclairs pendant une tempête de neige, alors que le ciel était rouge...

Le 9 janvier, je me trouvais chez Mme Gonnet lorsque la pièce dans laquelle nous discutions fut illuminée durant un bref instant par un éclair orange. Le temps était au beau et le ciel dégagé...

Pour moi tout a commencé un soir de décembre 1967, alors que je rentrais de l'école. Mon attention a été attirée dans le ciel par un trait lumineux qui portait à l'arrière un point bleu qui monta rapidement et disparut.

Un dimanche soir de ce même mois, ma mère et mon frère ainsi que moi-même, descendions du car quand soudain à cent mètres de la gare, face à la brasserie, j'aperçus un globe étincelant. Plus à gauche on voyait la lune. L'objet émettait une sorte de bourdonnement métallique et il disparut derrière nous.

Un soir de septembre 1968, alors que j'étais sur le point de m'endormir, je fus attiré au dehors par une lueur. Au-dessus du hangar à mazout se tenait une sphère flamboyante. Je crus au début avoir affaire à la lune, mais l'objet bougeait, et çà n'y ressemblait pas. Je réveillais mon frère et j'allai voir dans la cour. A ma grande surprise je vis la lune plus loin à droite de l'objet.

La lumière de l'objet était très vive et de couleur vert pâle, et par moment éclairait tous les environs, presque comme en plein jour ; elle semblait se répandre par ondes et par moment virait du jaune à l'orange en passant par le violet. Puis l'objet s'immobilisa, remonta, vira vers l'ouest, passa devant la lune au-dessus d'un rideau de peupliers et lorsqu'il atteignit l'horizon le ciel s'embrassa et il disparut.

Le lendemain j'en parlais quand même à mon père et il me crut. Il me raconta comment il avait vu un de ces objets depuis le train, en partant en vacances au début de juillet. Mon père se tenait dans le couloir et nous étions en famille dans le compartiment. Soudain mon père vit une sorte de triangle jaune venant de l'arrière du train ; quelques secondes après il devint un disque, puis il descendit, plana et dans un virage dépassa la machine en passant entre rails et caténaires. Mon père courut à la fenêtre du compartiment, mais l'objet avait disparu.

(Communication de M. Hocquaux D., de Clairoix.)

VIEUX PAPIERS

75) PARIS (4e).

Dimanche **12 septembre 1621,** vers 22:00.

Un des notaires de la rue Saint-Martin, de la paroisse Saint-Merry, Jacques Thevenyn, notait sur ses registres de minutes les faits curieux qu'il remarquait. Au volume de 1621, il écrivit :

« La nuit du dimanche 12e de septembre entre le lundi 13e, combien que fussions sans lune, neaulmoings elle fut fort claire, et se voyait en l'air des cignes de moy. Environ les X heures du soir je vis, estant à nostre porte, au ciel comme trois longs chemins blancs, l'un plus petit que les autres, et se mouvoient. J'estimois que ce fust du vent, mais je ne sçay que c'estoit et, sur ce, je vis comme une couronne qui n'estoit du tout closé du costé de la Porte Sainct Anthoine et l'estoit aux autres environs, contre laquelle y avoit plusieurs branches qui y venoient fondre ».

(Communication de Mlle Carof).

De nos correspondants extérieurs

Information de M. Pedro ROMANIUK
(Transmis par M. BARAGIOLA)

La présente information est enregistrée sur la « Liste des information techniques des O.V.N.I. » numéro 000 73 de la Force Aérienne Argentine (division O.V.N.I.).

Date de l'observation : 7-3-1966.

Heure Z : 01:30 Z.

L'avion (Curtiss C 46) était en train de voler dans la zone de Lima, Pérou (aéroport). La nuit était claire mais sans lune. Il apparut comme une lumière brillante, paraissait solide, de couleur blanche, il n'émettait pas de son, ses bords (ses côtés) étaient comme ceux d'une étoile brillante, de la grandeur d'un ballon de rugby. Il agissait comme un pilote et apparaissait comme une lumière très intense de moindre et plus grande graduation jusqu'à m'aveugler et ensuite il monta rapidement à la verticale.

L'objet fut vu pour la première fois vers le N-E et disparut dans la même direction. Il apparut à 10° de l'horizon et disparut à 80°. Selon la propre affirmation du témoin, « d'après la direction qu'il prenait, la zone montagneuse, la vélocité, la luminosité et sa manœuvre, etc., pas de doute que ce devait être un O.V.N.I. ».

Durée approximative de l'observation : 30 secondes.

Je continue à transcrire ce qui est nommé à la page 8 :

« Effectuant un vol, « prenant chair » depuis CBA (N.D.R. : Cordoba dans le vocabulaire aéronautique) à Lima, via Antogagasta, entrant dans la zone de contrôle de l'aéroport Jorge Chavez, l'O.V.N.I. apparut depuis le N-E, au-dessous du nez de l'avion et directement vers lui-même, très près j'estime d'après la luminosité croissante et aveuglante, il illumina toute la cabine, et le copilote observa l'ascension presque à la verticale, à la vitesse très élevée et la direction S-E.

Après nous être remis de l'éclat de la lumière, nous continuâmes notre vol sans autres incidents et à l'atterrissage à Lima, au bureau PLV, nous notifiâmes la nouvelle, l'employé nous dit qu'il était très commun, dans cette zone, d'observer des objets se déplaçant du N-O au S-E.

Personne cultivée, calme, à l'esprit vif, pilote expérimenté dans les liaisons internationales (approximativement 5.200 heures, totalité de vols 3.650 heures de campagne avec 4 33:00 heures d'instruments de nuit).

ALDO JORGE BERALDI
Pilote commercial, 41 ans.

Belgique

En provenance de divers journaux : « Vers l'Avenir », « La Dernière Heure », de divers correspondants.
Mardi 4 juillet 1972.

A LIEGE, 22:30 : plusieurs dizaines de personnes, au boulevard d'Avroy, ont aperçu trois objets semblables à des boules lumineuses, disposées en triangle, se déplaçant relativement lentement, d'est en ouest, en décrivant un large cercle. A un certain moment passant derrière un écran de nuage elles l'ont éclairé par transparence. Selon l'Institut Royal Météorologique, l'altitude de cet écran devait se situer entre 600 et 1 000 m. La base aérienne de Berset ignore tout du passage des 3 boules, on exclut la possibilité d'engins militaires ou d'hélicoptères, ou d'avions civils. On écarte l'hypothèse de météorites, et celle de satellites. Les objets ont disparu vers l'ouest.

A BELLEVAUX-LIGNEUVILLE : près de Malmédy, un camp de jeunes guides, comptant 35 jeunes filles et huit cheftaines ont nettement aperçu les 3 points lumineux en triangle. Leur grandeur apparente était d'environ les 3/4 de celle de la lune. Ils se déplaçaient lentement d'est en ouest, selon une trajectoire rectiligne, à vitesse constante, sans bruit, et ont disparu en direction de la frontière allemande. L'observation a duré de 4 à 5 minutes.

A GRACE HOLLOGNE : les objets furent observés entre 22:15 et 22:30. Le point lumineux avant donnait l'impression de clignoter.

A FLAWINNE : ils sont vus vers 22:30.

A SPY : entre 22:30 et 22:40 deux témoins voient passer la formation. La lumière émise leur paraît changeante, passant successivement au bleu, au violet et au rouge. D'après une autre version, chaque objet semblait tourner sur lui-même, entouré d'étincelles bleuâtres.

A STROMBEEK : un couple observe pendant sept minutes une grosse « étoile » variant de couleur, se dirigeant lentement du N-NE vers le S-SO. 22:42.

A ATH : un témoin voit les 3 disques lumineux au contour flou, entre 22:25 et 22:35.

A ELLEZELLES : près de Renaix, 2 personnes ont observé 3 cônes de lumières descendant du ciel, éclairant les nuages. Les points lumineux ont changé de couleur à plusieurs reprises. Un jeune fermier a vu de brèves projections bleutées provenant d'un « nuage lumineux » immobile dans le ciel ; ces faisceaux, en forme d'arcs de cercle, descendaient jusqu'au sol qu'ils touchaient en trois points lumineux disposés en triangle autour du témoin, puis « remontaient » dans le « nuage ». Ces curieux éclairs se reproduisaient régulièrement pendant 30 secondes et furent confirmés par un voisin situé à quelques centaines de mètres de là.

Un rédacteur de « La Dernière Heure », M. Léon Franckart conclut : « Ou bien des Extraterrestres sont à nos portes avec des moyens dont nous ne soupçonnons pas l'étendue, ou bien il existe des phénomènes naturels ignorés. Dans les deux cas le Terrien doit en tirer une fameuse leçon de modestie ».

Nous retiendrons pour notre part la dernière proposition.

A DAVE-SUR-MEUSE : un jour de décembre 1971 le témoin promenant son chien vit tout à coup apparaître une boule noire se déplaçant au-dessous des nuages, à une vitesse régulière de beaucoup supérieure à celle d'un avion à réaction. Cet objet absolument sombre, sans feu de position ou jet lumineux, passait sans bruit ni traînée, sur une trajectoire N-S, rectiligne et d'altitude constante au-dessus de la Meuse. Diamètre apparent inférieur à celui de la lune ; l'impression fut qu'il était énorme, et sa forme sphérique, comme il a pu s'en rendre compte lors de ses passages sous les rayons lunaires.

(Communication de M. Génon.)

A ERPENT, 12 mars 1972, 21:20 : je sortais de mon domicile, lorsque j'aperçus cet objet éclatant dans le ciel. C'était un objet de forme indéfinie, rouge foncé, frangé de jaune, très lumineux, se déplaçant « majestueusement », sur une trajectoire rectiligne, régulièrement, du S-E au N-O, sans bruit, entre 20° à 25° sur

l'horizon. Le début de l'observation s'est produit plein est, alors que l'objet était déjà en mouvement, et elle s'est terminée par « l'extinction brutale de l'objet plein nord. Il m'a donné l'impression d'être passé au-dessus de la localité, à faible altitude.

(Communication de M. Genon.)

Sur la route de Tournai à Audenaer, une nuit de la deuxième quinzaine de décembre 1964, vers 23:30, par M. Delestrée L. Observation personnelle.

J'étais accompagné de ma femme et venais de rentrer ma voiture au garage. Comme le ciel était beau, j'ai regardé machinalement les étoiles. C'est alors que j'ai observé un objet, très haut dans le ciel, se dirigeant rigoureusement du S vers le N.

Arrivé subjectivement à l'aplomb du mont Saint-Aubert (voir carte Michelin n° 51, pli 17) il a fait un premier crochet à droite, puis un peu plus petit à gauche, et a continué sur une trajectoire légèrement différente. L'observation a duré 3 mn, et j'ai pu l'observer aux jumelles 8 × 30. C'était un objet brillant, gros comme une étoile de troisième grandeur. Il a disparu brusquement, et je n'ai rien vu d'autre.

Canada

PORNEUF, Québec le 28 août 1970.

Deux jeunes filles observent un objet bleuâtre lumineux, de la forme d'une ampoule électrique, se poser à quelques 90 mètres de leur maison, dans un champ désert. Après quelques secondes, il s'est élevé à 6 m environ, s'immobilisant une ou deux secondes, pour disparaître dans le ciel à 2:00 du matin.

Le matin les deux jeunes filles se rendirent sur les lieux de l'atterrissage et trouvèrent d'importantes traces circulaires. La plus grande avait 7 m de diamètre, les deux autres 1 m 50 et étaient accolées sur la plus grande. De cet ensemble partait un long trait d'herbe piétinée, le quel se rendait jusqu'à la clôture.

L'une des deux jeunes filles constata qu'une sorte de givre recouvrait l'herbe par endroit. Elle ramassa l'étrange substance et la rejeta un peu dégoûtée. Elle ressentit aussitôt un picotement intense dans les doigts, et de la difficulté à bouger la main pendant quelques heures. Le picotement se fit sentir pendant une semaine.

Le fait a eu lieu à Saint-Basile, et M. Mac Duff regrette que de plus amples détails n'aient pas pu être obtenus sur ce cas rapporté à la Société de Recherches de Québec sur les phénomènes mystérieux, à qui il doit le rapport d'observation. Nous aussi, ce long trait d'herbe piétinée nous laisse sur notre soif de curiosité, et l'analyse de la substance insolite aurait offert de l'intérêt. Il y a ainsi des quantités d'observations, et pas seulement au Canada, qui mériteraient des enquêtes poussées et qui, faute d'une bonne organisation, ne nous apportent pas le centième de ce qu'elles auraient pu nous donner.

Espagne

Transmis par M. Darnaude
Traduction de Mlle Catherine

Le fait se passe un vendredi 27 mars 1970, à El Garrobo, petit village à 35 km. au N-O de Sevilla, sur la route N. 433 près du lac artificiel de la Minilla (carte Firestone, pli Badajoz).

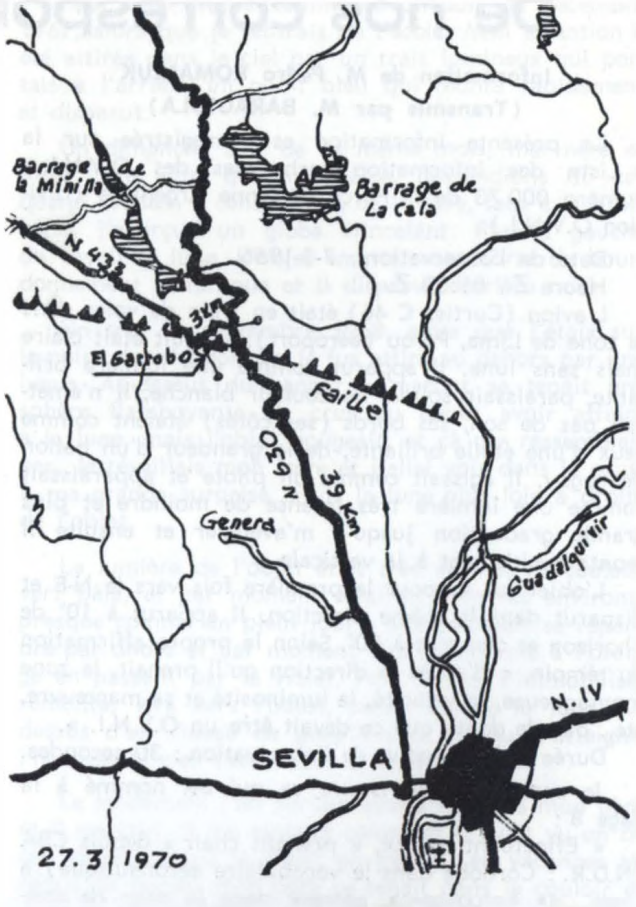

Toute la population du hameau en fête (Vendredi saint) observa pendant neuf heures et demi, de 07:00 à 16:30, un corps cylindrique de 2 m de haut et de 1 m de diamètre qui se balançait sous les branches d'un chêne.

Successivement, depuis 07:00, des couples jeunes, des hommes mûrs, des filles et des garçons de tous âges, sont venus jusqu'à 16:30 observer le phénomène depuis la rue de Séville. Peu de minutes avant 16:30 les enfants présents décident de se rapprocher de l'objet, mais les aînés leur crient de ne pas traverser la route, mais certains, de l'autre côté de la route, se glissent cachés par un épais grillage pour atteindre l'objectif : le chêne. A cet instant, ce qui paraissait un sac gonflé, remué par une brise légère, entreprend une fuite vers le S-O, à 45°, à la vitesse double d'un réacteur : appréciation fournie par l'un des témoins qui travaille chaque jour près d'un aérodrome. Il perd bientôt sa couleur bleu clair pour ne montrer qu'un gris sale et disparaître.

Quelques témoins sont maintenant au pied du chêne, où l'objet n'a laissé aucune trace. On notera que l'objet, caché par un buisson, ne pouvait être vu des personnes circulant sur la route, qui est en ce point un peu en contrebas du terrain.

L'objet a été observé durant neuf heures et demi à 300 m de distance, les enfants qui avancèrent s'en approchèrent à 100 m.

Cinq à six mois plus tard, M. Cisnéro, de Séville, propriétaire d'un chalet à El Garrobo, trouble la tranquille tombée de la nuit sur le village, en mettant sur pied la population pour suivre les évolutions d'un objet qui l'a poursuivi durant des kilomètres. Le lendemain, il relatera les événements aux autorités mili-

taires compétentes qui se sont refusées à toute interview privée et l'on appellera cela « le scandale Cisnéro ».

De plus la retenue de la Minilla a été le lieu d'un atterrissage récent.

Responsables de l'information : D. Manuel Gonzales Orillon, Y. D. Adélaïle.

N.D.L.R. — Nous constatons, et nous le mentionnons sur la carte jointe, que El Garrobo se situe sur une faille géologique de chevauchement de 65 km de long, orientée O-E approximativement, et qui passe à 20 km sous Aracéna (d'ailleurs sur faille également, de même orientation) et qui a été le théâtre d'événements spectaculaires : voir LDLN de novembre 1970.

Grèce

Par M. H. X...

Dans la nuit du 16 au 17 septembre 1972 je me trouvais dans une hôtel à Anavisos (37° 43' N - 28° 55' E environ) à 50 km. environ au S d'Athènes, sur la route du cap Sounion, situé sur le détroit Thorikon.

Pour un motif ignoré, je fus réveillé vers 02:30, et au bout de 30 minutes, ne pouvant dormir, je me suis levé et je suis sorti sur le balcon donnant sur la colline. Pendant presque une heure ,j'ai observé un point brillant dans le ciel, quatre fois plus gros que l'étoile polaire, qui se déplaçait lentement dans le ciel. Durant sa trajectoire, presque rectiligne, ce point lumineux a diminué d'intensité quatre fois. A chaque fois il devenait de la grosseur de l'étoile polaire. Il disparut vers 03:00, sa trajectoire ayant été occultée par une colline.

Ce jour-là, vers 06:00-06:15, il y a eu dans la région une assez forte secousse tellurique qui a fait vibrer les murs des maisons, osciller les lampes et meubles durant quelques secondes. Mais la secousse ne m'a pas réveillé, je ne l'ai appris que vers 07:30 par les commentaires des autres clients.

Italie

Un astronef triangulaire vu sur SAVONE (Ligurie), pendant plus de 3 heures.

Références : « Il corriere Mercantile », « La Gazetta del Popolo », « Il Havoro » (Gênes).

Selon le rapport qui nous a été transmis, de la part de quelques témoins, l'observation a eu lieu de 5:45 à 9:00, le 2 octobre 1971.

Un des témoins, M. Armand Baiocchi, a déclaré que le 2 octobre à 5:45 il a observé dans le ciel, une grande lumière étincelante, couleur argent. A l'œil nu, l'observation a duré jusqu'à 7:30. Dans la rue, tout le monde avait le nez en l'air.

Un autre témoin, M. Bazzano, a pu observer, à travers un télescope, de 7:00 à 9:00, l'énorme objet lumineux. Voici les renseignements qu'il donne :

Eloignement : environ 11 km de la côte.

Altitude : environ 9 000 m.

Ciel clair.

Comportement : lent mouvement de l'objet vers Gênes, en tournant sur lui-même.

D'autre part, le témoin déclare qu'il a constaté une importante turbulence de l'air à travers le télescope. Les témoins ont eu une sensation d'étouffement et étaient nerveux et agités. Beaucoup avaient les lèvres sèches.

La forme de l'objet était triangulaire. Ceux qui l'ont observé avec la longue vue, ont vu deux objets discoïdaux sortir du sommet de l'engin triangulaire.

La presse est unanime pour dire que beaucoup d'habitants de Gênes ont observé, depuis les premières heures du jour, un objet lumineux, haut dans le ciel.

« Il Lavoro » di Genova confirme l'observation de M. Bazzano, au sujet des énormes dimensions de l'objet.

« La Gazetta del Popolo » rapporte la déclaration de M. Robatto : « Vers 6:00, j'ai été réveillé par des personnes qui, sur la place Della Rovere, commentaient, à haute voix, un spectacle qui se passait dans le ciel. Un objet très lumineux, couleur argent, avait attiré leur attention. Je l'ai vu aussi. Il se trouvait à environ 20 km, sa forme était apparemment sphérique, avec deux bandes latérales très brillantes. Je l'ai observé avec des longues-vues, et il m'est apparu de dimensions exceptionnelles : un millier de mètres de diamètre, environ. L'objet est resté apparemment immobile pendant près d'une heure. Ensuite, il s'est dirigé lentement, en direction du Levant où, encore vers 9:00, on pouvait le voir, à la gauche du soleil. Il avait, à ce moment, la forme d'un triangle ».

(Traduction de M. Améglio)

« Il Corrière della Sera » du 30-11-72.

Mystérieux phénomène en Sardaigne : un enfant fait sourdre l'eau des planchers. Médecins et parapsychologues s'intéressent au cas.

Sassari 29 novembre.

Il fait vibrer les armoires, s'ouvrir les portes, et sourdre l'eau du plancher, le petit magicien. Il s'appelle Eugène Loy, 9 ans, de Barisardo, un petit pays de la province de Nuoro.

Hospitalisé en août, à cause d'une grave forme d'hépatite virale, il est confiné dans une petite chambre. Isolé dans une chambre, le petit Eugène fait sourdre l'eau du carrelage. Les médecins perplexes, ont soumis le malade à des contrôles particuliers, mais en dehors de son mal, il était parfaitement normal.

Plusieurs mesures ont été adoptées, on a saupoudré diverses parties de sa chambre pour déceler un truc quelconque, mais en vain. On a tenté de démolir le carrelage en vue de déceler des pertes d'eau éventuelles, en vain. On a été jusqu'à le surveiller derrière une vitre : le phénomène s'est répété ponctuellement.

Eugène ne sait pas expliquer ce qui lui arrive ; avant son hospitalisation, des phénomènes semblables ne s'étaient jamais vérifiés.

« Avant que cela arrive, j'entends un étrange bruit dans les oreilles, comme la rumeur de l'eau qui court dans les ruisseaux », raconte l'enfant au personnel hospitalier.

Si l'information est exacte, et il n'y a aucune raison qu'elle ne le soit pas si l'on s'en réfère aux précédents, voilà un singulier pouvoir de l'homme qui ne rentre pas dans le cadre des lois connues, et qui demanderait une étude scientifique tout comme certain phénomène que nous connaissons bien. On ne voit pas en quoi cela pourrait gêner un scientifique digne de ce nom.

(Communiqué par M. Lavezzolo, Milano.)

Paraguay

D'Asuncion : de l'hebdomadaire « La Vox » du 12 septembre 1969.

Transmis par M. D. Geissenhoffer (digest F. L.).

Une chaude après-midi de 1960, un autobus s'arrêtait sur un chemin de terre poussiéreux à l'intérieur du pays. L'aide du conducteur descendit et s'en fut, muni d'un seau vers le ruisseau proche chercher de l'eau pour le radiateur qui commençait à fumer.

Les passagers descendirent à leur tour pour se délasser un peu. Tous restèrent subitement atones de surprise en apercevant un grand cylindre, comme un avion sans aile, à quelque 30 m de hauteur au-dessus de l'autobus et de ses passagers effrayés.

Une femme se mit à sangloter, nous dit M. J. L. Moi j'étais si surpris que je n'arrivais pas à proférer une seule parole, même après que ce cylindre de quelque 40 m de long sur 10 de diamètre, démarrait silencieusement et se perdait en quelques secondes dans le ciel.

Vingt personnes étaient présentes lors de cet incident.

—o—

Les derniers jours du mois d'avril 1966, deux cas ont été enregistrés.

Carlos Giudice, homme d'affaires argentin, domicilié à Posadas et très connu à Asuncion, fait de nombreux voyages entre ces deux villes, pilotant son propre avion. Le 29 avril 1966, à 15:55, il était en l'air à 3.000 m d'altitude : « J'étais en train de piloter un de mes avions particuliers, un Bonanza LVAON, quand j'ai observé à peu de distance quelque chose de brillant ; j'ai supposé logiquement qu'il s'agissait de l'aile d'un avion laissée à découvert par un nuage qui couvrirait le reste de l'appareil. Je voyageais seul, et mettant mon expérience en pratique, je pris rapidement de la distance en m'élevant, sans m'inquiéter autrement. Alors que je me croyais libre de tout danger, j'observais avec inquiétude que l'autre appareil se trouvait au-dessus du mien et prenait ma direction. Quelles étaient les intentions du pilote ? Que voulait-il ? Franchement surpris j'essayais de mieux regarder, et c'est alors que je restais glacé de surprise : ce n'était pas un avion... ».

Et M. Giudice décrit son poursuivant comme un appareil rond « comme une assiette à soupe renversée » d'aspect gris, avec des rivets. Elle avait des hublots et des tubes d'échappement. C'est-à-dire une « soucoupe volante ».

Le pilote, alors très effrayé, essaya d'atterrir, mais il volait sur des marécages, et appela la tour de contrôle d'Asuncion, l'informant du fait d'une voix entrecoupée, qui lui commanda de rester calme. Après avoir tourné plusieurs fois autour de l'avion à des vitesses fantastiques, l'O.V.N.I. se perdit dans le lointain.

Voilà l'extraordinaire récit fait par radio à une revue locale par ce Monsieur dont le sérieux ne peut être mis en doute.

—o—

C'est dans les derniers jours d'avril 1966 qu'à 18:00 le ciel d'Asuncion se vit croisé par de rapides points lumineux : appels téléphoniques aux stations radio, des gens sortant sur les terrasses pour observer... l'apparition ne dura que de brèves minutes, mais ce n'était qu'un prélude car, le même soir à 22:00, le ciel clair fut traversé par une escadrille d'objets lumineux sous les yeux étonnés de milliers d'habitants. Finalement ils se perdirent au loin après être restés visibles de longues minutes. Ce fut un spectacle étonnant.

Quelques stations radio subirent d'étranges interférences et inconvénients. Les signaux de l'aéroport furent influencés par des forces magnétiques. Un pilote civil chauffait les moteurs d'un « Curtiss » quand ceux-ci s'arrêtèrent brusquement. Ce ne fut qu'après un long moment qu'il put démarrer à nouveau alors que le show d'O.V.N.I. venait de se terminer.

Des milliers de témoins paraguayens savaient maintenant que les mystérieux objets volants existaient.

U. S. A.

(Traduit par M. J.-C. DUFOUR)

DES SOUCOUPES VOLANTES SIGNALEES EN ALASKA

Seattle-Post-Intelligencer, Seattle (Oregon)

27 août 1972.

Associated Press

Le Génie militaire stationné en Alaska est en train d'analyser le sol, l'herbe et l'eau prélevés dans une dépression du sol, près de Saint-Michaël sur le Norton Sound, où un Esquimau et sa femme disent avoir vu atterrir une soucoupe volante.

Au même moment, la Guarde Nationale déclare qu'elle mène une enquête sur l'observation ci-dessus et sur une autre survenue au milieu du mois à Stebbins, au N-O de St-Michaël, et signalée par vingt habitants du village, y compris le sergent éclaireur esquimau Pius Mike et Gabriel Bighead.

Ces observations au S du Norton Sound sont les premières en Alaska depuis cinq ans. Elles se sont produites le 16 août et encore le jour suivant.

La semaine dernière, il y a eu des rapports d'observations de M.O.C. dans le Kansas et au Wisconsin.

A Saint-Michaël, le sergent éclaireur esquimau John Cheemuk, ainsi que sa femme, disent avoir vu un gros objet allongé en forme de ballon de football (N.D.T. : de football américain, c'est-à-dire allongé) volant plus bas qu'un avion.

Cheemuk a déclaré que l'objet avait un cockpit, une grande fenêtre et des lumières rouges à l'avant et à l'arrière. Mme Cheemuk regarda l'engin atterrir puis décoller au bout d'environ cinq minutes.

Après l'observation faite à Stebbins, Mike rédigea un rapport à l'intention du Premier bataillon d'Eclaireurs, au Q.G. de Nome, et le conseiller militaire, le capitaine Tom Williams prit l'avion pour se rendre sur les lieux.

Williams a déclaré que l'endroit où l'engin s'était posé présentait une dépression de trois pieds de diamètre (90 cm.) et profonde de deux inches (4 cm.). Des herbes brûlées se trouvaient au fond de la dépression, et il a dit avoir eu une « sensation bizarre » lorsqu'il a quitté le site après prélèvement des échantillons et prises de photographies.

Il y a cinq ans, une soucoupe volante portant des feux clignotants rouge et blanc, avait été vue en train de manœuvrer au-dessus de Barrow durant une panne

de courant électrique. En même temps, les habitants d'Anchorage avaient signalé la présence d'objets volants étranges au-dessus des montagnes Chugach.

« ON N'A PAS RETROUVE L'U.F.O. AUSSI GROS QU'UNE MAISON »

« The Indianapolis Star », Indianapolis (Indiana) 15 septembre 1972.

Burlington, Colorado (U.P.I.).

Les policiers ont cherché un objet non identifié aussi gros qu'une maison, dans la journée d'hier, mais n'ont rien trouvé. Une famille de fermiers a signalé l'atterrissage du MOC dans un champ de blé ainsi que son décollage.

« Je ne pense pas que nous allons découvrir de petits hommes verts, mais ce sont des gens responsables qui ont rapporté cela », déclare le sheriff de comté, George Hubbard. « On aurait cru qu'ils avaient vu le diable ».

Géraldine Ludwig dit qu'elle a vu, tout d'abord, l'objet voler parallèlement à sa voiture, dans laquelle se trouvaient son mari, Ronald, et leur fille, Tamie, âgée de 12 ans. C'était dans la nuit de mercredi. D'après elle, c'était un « étrange objet lumineux blanchâtre ».

« C'était tout juste une faible lumière quand tout a commencé », déclare Mrs Ludwig. « J'ai même pensé que c'était une réflection de nos phares sur les lignes téléphoniques. Mais quand nous avons pris un tournant, elle a tourné également. Puis la lumière est passée au-dessus de nous. Elle était aussi grosse qu'une maison.»

Mrs Ludwig ajoute que l'objet a atterri dans un champ puis a jailli vers le ciel en devenant « réellement brillant ». Puis il est redescendu. Il brillait dans le pré. Il était sphérique et volumineux ; on aurait dit que des rayons en sortaient. »

Le témoins dit avoir prévenu la police dès que la famille fut rentrée à la maison « les genoux s'entrechoquant ».

Le sheriff Hubbard précise que la description concordait avec celle faite par un sheriff de Colby (Kansas), 75 miles à l'E de Burlington, quelques semaines auparavant.

« Je connais personnellement ces gens, a déclaré Hubbard, je ne sais pas ce que c'était, mais ils ont vu quelque chose. »

M. O. C. HOSTILE ?

« Olympian », 8 septembre 1972.

Olympia, Washington. — « Troublé » et « effaré » furent les substantifs utilisés par les députés du shérif pour décrire un garçon de 15 ans, Chris Norieen, qui déclara hier après-midi qu'il avait été frappé par quelque type de rayons de choc provenant d'un U.F.O.

Norleen, 9211 Glanas Street, dit qu'il se trouvait dans l'arrière-cour de son domicile de Luhr Beach lorsqu'il regarda vers le ciel et aperçut ce qui semblait être une boule ronde avec des points à sa surface. Il dit qu'elle paraissait avoir un « visage souriant » et faisait entendre une sorte de bruit bourdonnant alors qu'elle voltigeait parmi les nuages.

Le jeune Norleen dit que lorsqu'il se détourna pour rentrer dans la maison, quelque chose qui produisait la même sensation qu'un choc électrique le frappa à la poitrine.

Le député Ed. Norval, qui arriva à la résidence de Norleen peu après 17:00, dit que le jeune homme ne présentait aucune blessure visible, mais Norval suggéra que le garçon soit amené au médecin de famille pour un examen complet.

(Traduction : Mlle Ch. Zwygart).

Suisse

Lu sur « La Tribune de Genève » du 29 décembre 71 :

Le radar de Cointrin (aéroport de Genève) détecte des OVNI.

...Nous avons fait une enquête (à propos des météorites) au Centre de contrôle régional de Cointrin où M. W. Maeder nous a dit :

« Non, on ne les détecte pas sur les écrans. Elles ne renvoient pas les échos du radar ».

Mystère à 18.000 mètres.

Mais on nous apprit que le contrôle radar régional qui « balaie » la région selon un rayon de 150 km environ (de Turin à Dijon) a détecté de curieux objets non identifiés.

M. Jules Laurent, contrôleur radar de profession, et qui fut chef de contrôle pendant dix ans, nous a raconté quelques souvenirs qui vont faire rêver les amateurs de soucoupes volantes.

M. Laurent se garde bien d'employer l'expression. En technicien et observateur, il se contente d'appeler cela des OVNI. Il y a tout de même un mystère à 18.000 m d'altitude.

« Les observations remontent à trois ou quatre ans, dit-il, lorsque nous avions encore le radar primaire qui envoyait une onde, laquelle était répercutée par n'importe quel objet volant. Aujourd'hui, avec le radar plus perfectionné, nous ne recevons l'écho que de la part d'avions équipés d'un répondeur sur code. Donc on ne sait plus si les phénomènes se produisent toujours.

J'ai vu à plusieurs reprises — et je n'étais pas le seul témoin — des passages d'objets volants qui nous ont surpris d'abord par leur vitesse et leur cap. Nous avons fait les calculs. On s'est alors aperçu que ces objets volaient à Mach 5 ou Mach 10, c'est-à-dire à des vitesses qu'aucun avion n'atteint actuellement. La rapidité avec laquelle ces objets traversaient l'écran radar ne laissait aucun doute : il ne s'agissait pas d'avions. De plus, ils venaient de O-N-O et se dirigeaient toujours vers E-S-E... ».

Des explications :

...Selon M. Maeder, il s'agirait de phénomènes techniques à l'intérieur du radar même. Mais tout le monde n'est pas de cet avis.

Selon les rationalistes il s'agit de morceaux de fusées qui, peu à peu, perdent de l'altitude, sont détectés lors de leur passage à basse altitude avant d'être désintégrés...

N.D.L.R. — Les explications sont « rationnelles ». A priori les SV n'existant pas, ce ne peut être qu'autre chose. Chi lo sa ? dirait-on à Turin. Il est certain que la direction privilégiée indiquée n'infirme pas l'hypothèse du morceau de fusée. Mais il suffirait de quelques morceaux non conformistes qui auraient circulé d'E et O pour que l'hypothèse n'ait plus aucune valeur. Gageons qu'une autre explication « rationnelle » serait fournie.

Afrique du Sud

CHUTE DE CIMENT

« Arkansas Democrat », dimanche 10 septembre 1972.

Pretoria, Afrique du Sud (AP). — Des savants ont décrété que deux petits rochers tombés dans une arrière-cour de la banlieue pendant une avalanche de rapports d'observations d'U.F.O.s, étaient remarquablement similaires à de gros morceaux de résidu jetés par une usine de ciment voisine.

(Traduction : Mlle Ch. Zwygart).

ENCORE DES RAPPORTS D'OBSERVATION D'OVNIs.

Traduction d'Yves Renard.

« Ottawa Journal » du 25 juillet 1972.

D'étranges objets ont été vus dans le ciel, tôt ce matin, dans la région de Kanata, moins d'une semaine après des observations similaires à Campbells Bay.

Une femme de ménage de Gleen Cairn déclare avoir vu un objet en forme de flèche, de couleur rouge et verte, dans le ciel ce matin-là. Elle prétend avoir observé le phénomène pendant une demi-heure, avant que l'O.V.N.I. ne disparaisse.

L'O.P.P. de Bells Corners a reçu 6 appels téléphoniques, entre 1:00 et 2:30 du matin, de personnes ayant vu l'objet.

La police pense que certains de ces appels étaient sans fondement, mais la plupart d'entre eux semblaient plausibles.

Le représentant de l'Office météorologique pense qu'il pourrait s'agir de lumières provenant du N.

Les lumières vues la semaine dernière dans le ciel de Campbells Bay ont été décrites par les habitants comme des O.V.N.I.s, faits encore inexpliqués de nos jours.

Une brillante lumière orange fut observée à quatre reprises environ une heure après minuit.

La théorie selon laquelle les lumières seraient la réflexion émanant d'une machine servant à la fonte de l'acier a été démentie par M. Lawson Smith, de la Pontiac Transit Mix. « La lumière de la machine pouvait ressembler à celle qui fut décrite, mais la semaine dernière nous n'avons travaillé avec cette machine que vendredi soir », a dit M. Smith. « De plus, nous ne travaillons jamais après minuit ».

Cette machine sert à façonner des tubes d'acier. Elle émet une lumière jaune et deux témoins disent que la lumière était orange.

EN D'AUTRES LIEUX

Le passage au-dessus de Mar del Plata a été enregistré à 22:50 le mardi (heure locale, 1:50 locale en France le mercredi) et les nouvelles obtenues à partir d'autres villes de la région l'ont situé à la même heure qui indique la vitesse énorme des objets. L'image des objets était si brillante qu'en furent éblouis les témoins au moment du passage au-dessus de la ville de Balcarce (O. de Mar del Plata) les nombreuses personnes qui assistaient à la conférence de l'ex-pilote Bénédicto Campos. Elles suivirent le passage des objets depuis la chaussée, devant le local de la conférence.

Tous ces témoins affirment que les objets émettaient une lumière rougeâtre fulgurante, en ajoutant que l'un d'eux restait comme suspendu en l'air en prenant rapidement la direction de Mar del Plata.

De « Clarin » Buenos-Aires. Argentine. - Transmis par Mme Rezzaghi - Traduit par M. Rollet.

Spectacle d'Objets volants non identifiés

Mar del Plata.

Deux OVNI ont offert dans la nuit de mardi 8 février 72 un véritable spectacle qui a couvert pas moins de 500 km au S de la province de Buenos-Aires. Le passage des OVNI a été observé non seulement à Mar del Plata, mais aussi à Miramar, Necochea, General Alvear, Olavarria, Bahia-Blanca, Azul et Balcarce, et les témoignages émanent par milliers des populations de ces vastes zones. (Il y a 300 km de Bahia--Blanca à Général Alvear, le centre des observations se situe grossièrement entre 36° et 38° sud et 56° et 62° est.) Le vol des deux « appareils » de forme étrange et très lumineux, suivait une direction sud-nord, et à Mar del Plata ils apparurent au-dessus de la mer, passèrent au-dessus de la ville pour se perdre en direction de la baie de Samborombon (200 km au N).

De nombreux experts en matière aéronautique ont été témoins de ce passage et par leurs témoignages on a pu obtenir quelques données concrètes. L'altitude de vol des deux objets était de 10 000 mètres, la vitesse de l'ordre de 5 200 km/heure. Le passage au-dessus de Mar de la Plata (38°01 S-57°35 O) a duré 90 secondes.

TEMOIGNAGES

L'un des principaux témoignages fut celui du météorologiste qui était de garde à la tour de contrôle de l'aéroport militaire. Il a déclaré qu'à cette heure-là aucun appareil n'opérait dans les environs, et écarta l'éventualité d'un quelconque météorite ou d'un autre phénomène céleste. Sa spécialité dans l'observation, et la visibilité du lieu où il se trouvait, lui permirent d'établir — outre la très grande vitesse des objets — qu'il s'agissait de deux points lumineux qui se déplaçaient en suivant une trajectoire constante « en laissant derrière eux une trace étrange qui, par moment, formait des spectres confus comme si les « objets » avaient changé de forme ou adopté une autre direction ». Il dit aussi que les objets étaient blanc grisâtre.

Un autre témoignage de valeur est celui du Directeur du Musée Municipal de Sciences Naturelles, M. Galileo Scaglia. Il a observé le phénomène depuis la terrasse de sa maison. Il admit qu'il s'agissait de « soucoupes volantes » et en fit la description. « C'était deux vaisseaux ,l'un d'eux quelque peu en retrait de l'autre, qui réduisirent leur vitesse en passant au-dessus de la ville ; il s'agissait de deux vaisseaux « mères » suivis de petites soucoupes qui effectuaient des espèces de pirouettes en laissant derrière elles une trace étrange ». Il écarta la possibilité également qu'il aurait pu s'agir d'aérolithes, ou de satellites, assurant qu'il « les a vus avec une telle netteté qu'il n'eut pas le moindre doute que c'était l'apparition de quelque chose de non humain ».

ETUDE STATISTIQUE PORTANT SUR 1.184 CAS D'ATTERRISSAGES MONDIAUX ET SURVOLS A TRES BASSE ALTITUDE D'OBJETS NON IDENTIFIES

par J.-C. DUFOUR

de l'année 1868 à l'année 1970

Objets semblant aveugler volontairement le ou les témoins :
— 14 cas — soit environ 1 %

Objets précédés, accompagnés ou suivis d'éclairs :
— 14 cas — soit environ 1 %

Objets dégageant une onde de chaleur :
— 26 cas — soit environ 2 %

Objets émettant des vapeurs ou entourés de nuées :
— 43 cas — soit environ 3 %

Cas où des personnages, sortant d'un, U.F.O. ont conversé entre eux ou avec un témoin, ou encore avec un tiers inconnu :
— 76 cas — soit environ 6 %

Cas où les objets avaient la forme d'un disque ou de deux assiettes accolées :
— 327 cas — soit environ 27 %

Réactions animales :
— 210 cas — soit environ 17 %.

AUDACES

Comme il n'existe aucun doute au sujet de ce vol de deux OVNI, au SE de la province de Buenos-Aires, le témoignage de M. Alberto Vasquez, qui voyageait avec son fils et deux amis : Adolpho Navarret et Aldo Madariette à bord d'une camionnette, est réellement important.

Le véhicule circulait sur la route n° 3, à la hauteur de la localité de Stroeder (à 150 km de Bahia-Blanca) quand ils remarquèrent une vibration anormale dans le moteur et de profondes interférences de la radio. Ils descendirent alors de la camionnette pour déceler l'anomalie, et ils remarquèrent alors l'apparition d'un objet lumineux insolite, en forme d'assiette munie d'une coupole, qui émettait une forte lumière rougeâtre. L'objet se déplaçait à une altitude de 200 mètres seulement, et se déplaçait parallèlement à la surface du sol, à une vitesse estimée à 4 000 km/heure. L'appareil commença ensuite à se livrer à des opérations rapides et répétées de montée et descente. Ensuite apparut un deuxième appareil qui donnait l'impression de s'être détaché du premier. Il semblait de taille inférieure. L'observation à cet endroit, situé en pleine nature, apporta des caractéristiques distinctes de celles de Mar del Plata. La vitesse, comme l'altitude, étaient remarquablement moins élevées, ainsi que la durée de l'observation : les deux appareils restèrent visibles aux témoins entre 7 ou 8 minutes. Leur disparition en direction du sud fut vertigineuse.

N.D.L.R. — Il s'agit là d'une remarquable information dont il faut espérer des suites : photos ou autres précisions recueillies par les enquêteurs argentins. Nous constatons en ce qui nous concerne qu'il y a eu en France cette année et ailleurs dans le monde, au cours du mois de février, généralement creux comme observations, une recrudescence d'observations que l'on pourrait qualifier d'anormales. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il serait peut-être dans l'ordre des choses que l'année soit fertile en observations.

ARCHIVES 1952

Bien que beaucoup de journaux n'aient pas été prospectés, ou que cette prospection ne soit pas parvenue à notre Service Archive : Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan, notamment pour la région parisienne, le Nord, Nord-Est et Est, nous espérons que cette publication incitera ceux qui s'intéressent au problème à participer à cette recherche de très grande valeur historique.

8 MAI 1952 (Document Graziana) LA ROCHE-SUR-YON (85)

M. Roux, 38 ans, gardait les moutons avec son jeune fils Maurice, 8 ans. Vers 18:30 le garçon s'exclamait : « Regarde, papa, une apparition, la Vierge va venir ». Incrédule, il leva les yeux et aperçut, très haut dans le ciel, une sorte de boule blanche qui lui parut rester immobile trois quarts d'heure environ au-dessus de l'aérodrome, avant de disparaître.

10 MAI 1952 (Document Graziana) LA ROCHE-SUR-YON (85)

La famille Fèvre, 32, rue Maréchal-Foch, et une voisine, ont vu le samedi 10 mai, vers 18:00, un engin plat de forme ovale, tout illuminé, qui se déplaçait dans le ciel, sans bruit et à grande vitesse. Il s'en fut rejoindre un engin du même genre qui semblait l'attendre, et les deux objets disparurent à l'horizon.

11 MAI 1952 (Document Graziana) TOURS (37)

M. Gerbaud signale que regardant par la fenêtre, à 00:30, il aperçut presque à la verticale un objet brillant en forme de disque, se déplaçant rapidement vers le S. Mme Gerbaud assistait à l'observation.

29 MAI 1952 (Document Graziana) SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44)

M. Rodolphe Lagouche, opérateur de cinéma, a vu dans le ciel à 00:30, un disque rond très lumineux, d'un diamètre apparent à celui de la moitié de la lune, paraissant immobile au-dessus de Saint-Nazaire, et qui est ensuite parti en direction du NO, laissant derrière une traînée qui ne s'est estompée qu'au bout de 25 mn.

JUIN 1952 (sans date) (Document Graziana) ST-PIERRE-D'OLERON (17)

M. Dumont, inspecteur des Contributions, a aperçu dans le ciel un disque blanc se dirigeant vers le N de l'île à une vitesse extraordinaire.

JUIN 1952 (sans date) (Nouvelle République, 18 juin) BAR-LE-DUC (55) et CHOLET (49)

On signale que la gendarmerie de Mégnéville-sur-Meuse enquête sur des phénomènes aériens aperçus par diverses personnes. Elle a retenu le témoignage de 4 bûcherons, qui ont vu un engin en forme de parachute immense, évoluer au-dessus de leur tête avant de disparaître derrière la forêt.

A Cholet aussi plus de 30 personnes ont regardé un disque blanc argent traversant le ciel à une vitesse prodigieuse.

3 JUIN 1952 (Sud-Ouest du 5 juin) POITIERS (86)

M. Bidaud a aperçu, vers 9:30 ,un étrange objet roux brillant, se mouvant à grande vitesse et

par saccades. Deux autres témoins appelés.

8 JUIN 1952 (Document Graziana) POUILLY-SUR-VINGEANNE (21)

Plusieurs personnes ont observé durant 2 ou 3 minutes, au-dessus de Pouilly un engin en forme de cigare, se déplaçant dans le ciel du S au N, avec vrombissement, laissant échapper des gerbes d'étincelles et une traînée.

8 JUIN 1952 (Document Graziana) MONTBAZON (37)

Deux habitants ont suivi durant 15 s les évolutions d'un engin circulaire brillant, à reflets métalliques. Venant de l'E, il vira à la verticale de Montbazon et disparut vers le N.

9 JUIN 1952 (GESAG) (Le soir de Bruxelles du 10 juin) POUILLY-SUR-VINGEANNE (21)

M. Louis Marie, industriel à Dijon, ancien pilote de guerre et plusieurs amis ont aperçu exactement à 18:07 un engin en forme de cigare se déplaçant S-N. Ils ont pu le suivre du regard durant 3 ou 4 mn. Il lançait par derrière et par intermittence des étincelles de chaque côté et laissait derrière une traînée blanche.

12 JUIN 1952 (Nouvelle République du 12 juin) ANGOULEME (16)

Un objet de forme oblongue, se déplaçant par secousses, et marquant des temps d'arrêt, avec une lueur vive, laissait dans le ciel une traînée lumineuse. Parmi les nombreux témoins Mme Planche, commerçante rue de Périgueux.

12 JUIN 1952 (Nouvelle République du 18 juin) PARIS

M. Nahon, industriel boulevard Haussman, aperçut de sa fenêtre, vers la direction du NE, l'après-midi, une tache brillante semblable à un disque argenté. Le disque, légèrement incliné, se déplaça à droite et à gauche, puis fit une chute en feuille morte, amorça son redressement et disparut rapidement. Nombreux témoignages concordants.

12 JUIN 1952 (GESAG) (Le Soir de Bruxelles du 10 juin) PARIS

La tour de contrôle du Bourget, signalait, au-dessus de la banlieue E, une boule de feu qui, après une vingtaine de minutes d'immobilité, disparut en scintillant à l'horizon. Nombreux témoins.

13 JUIN 1952 (Nouvelle République du 18 juin) PARIS

A 2:00 du matin, un dialogue s'engageait entre M. Navarri pilotant un avion postal, et M. Veillot de la tour de contrôle du Bourget :

« Avez-vous aperçu, demanda M. Navarri, une boule rouge à l'horizon SO ? »

« Oui, répond M. Veillot, il y a un bon moment que je l'observe ».

Après être restée longtemps immobile, la « boule » rouge se déplaça lentement et s'éloigna jusqu'à disparaître.

15 JUIN 1952 (Nouvelle République du 15 juin) EAUBONNE (95)

M. Roux et un de ses amis M. Viard, ont vu un objet en forme de globe lumineux se déplaçant du NO au SE. Il semblait se déplacer quatre fois plus vite qu'un avion à réaction.

(à suivre dans L.D.L.N. 127, d'août-septembre 73).

Fouillez les archives

LA ROCHE-EN-BRENIL

Suite à nos précédents articles parus ces jours derniers dans nos colonnes au sujet des soucoupes volantes qui se sont posées sur le territoire de la commune de La Roche-en-Brenil, le 5 novembre 1954 à 10:00 et 18:00, nous avons le privilège de publier ci-après le récit détaillé du témoin n° 1 de ces apparitions, M. Raymond R... qui, à l'époque, était accompagné d'un garçon de 13 ans.

Souhaitons que la publication de ce récit aide à retrouver ce témoin ayant vu les soucoupes volantes. Il peut se mettre en rapport avec le correspondant des « Dépêches » à La Roche-en-Brenil, lui-même en relation étroite avec les spécialistes parisiens de cette affaire.

***

« Beaucoup de monde parle en ce moment des soucoupes volantes. Je vais vous faire le récit dans tous ses détails de ce que j'ai vu de mes propres yeux, le vendredi 5 novembre 1954.

Ma profession m'oblige à travailler dans la nature. Le vendredi 5, je me trouvais sur le territoire de la commune de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) à 3 km au S de cette ville, dans les prés qui bordent la route nationale Paris-Nice. Le petit jeune homme (13 ans) qui travaillait avec moi me fit remarquer à environ 500 m de nous, une masse énorme, grise, en bordure du bois, qui se détachait nettement sur les feuilles jaunes.

"IL FALLAIT BIEN QU'UN JOUR L'INSPIRATION ABSTRAITE SE PRÉSENTE A MOI TOUT SEUL!"

Il était alors 10:09. Je me précipitai avec le gamin en direction de l'objet ; après avoir fait 100 mètres, nous aperçûmes des lueurs orange tout autour de l'engin. J'ai pensé tout de suite à une soucoupe. Je suis donc retourné à notre point de départ pour chercher ma serviette qui contenait un appareil photo 6x6.

Nous avons couru très vite vers l'engin mais en passant par le bois pour éviter d'être vus. C'est alors qu'apparut à nos yeux une scène dont je me souviendrai longtemps. Nous étions dans le bois, à 40 m de la soucoupe qui, elle, était dans le pré. Un homme était dehors, à 5 m de l'engin ; il portait une combinaison incolore, d'apparence en matière plastique. Les épaules étaient très développées. Il y avait sous sa combinaison, dans son dos, quelque chose qui lui faisait une sorte de bosse ; il avait un casque gris foncé, d'un diamètre d'environ 40 cm, qui partait des épaules.

L'homme, qui mesurait 1,50 m à peu près mais pas plus, tenait sur sa poitrine une caissette d'un noir brillant. Il se déplaçait lourdement en tous sens, dans un rayon de 3 m ; il avançait, s'arrêtait, se déplaçait, revenait. Le manège a bien duré 10 mn. La soucoupe avait environ 9 m de diamètre. Je vous fais un croquis, d'après les photos, ce qui sera plus facile qu'une description.

Du disque n° 2 s'échappait une lueur faible, tantôt orange, tantôt verdâtre. Un bourdonnement semblable à celui d'un transfo caractérisait le bruit de l'engin. La coupole, haute de 3 m, surmontait l'engin, lui-même d'une hauteur totale d'environ 5 m. La coupole était entourée de hublots assez rapprochés.

Je pris alors, tant bien que mal, coup sur coup, les 7 photos qui me restaient. L'homme repartit dans la soucoupe en passant par une porte située à la base de l'engin, et qui glissa de l'intérieur. Alors deux autres hommes en sortirent dans le même déguisement. Je signale en passant qu'une lueur vive régnait à l'intérieur de l'engin. J'eus très peur et le gamin aussi. L'un des deux hommes tenait dans ses mains quelque chose qui ressemblait étrangement à un pistolet-mitrailleur, dont le canon partait en s'évasant. Le second tenait une boule blanche, grosse comme les deux poings. Ils vinrent à l'endroit exact où s'était arrêté leur collègue, ils tournèrent le dos, je n'ai pas pu voir ce qui se passait mais une fumée bleue lumineuse s'échappa. Le gamin, au comble de l'émotion, partit en courant à travers bois, en direction de la R. N. Il fit beaucoup de bruit en passant sur les branches mortes. Immédiatement, un des hublots de la coupole s'éclaira vivement d'un vert cru. Un faisceau balaya les parages où courait le jeune homme. Je m'aplatis contre le talus.

Alors le gosse poussa un cri aigu. J'ai cru m'évanouir à ce moment. Quelques 20 secondes plus tard, un sifflement puissant et la soucoupe décollait à la verticale. Michel (le petit gosse) avait un genou à terre, la tête basse, dans l'impossibilité de se relever. Sa figure le piquait. L'ayant remis sur pieds, ses jambes croulaient, mais il marcha et tout se dissipa. Néanmoins nous sommes allés à l'emplacement où était l'engin. L'herbe était brûlée et la terre noire et meuble comme de la cendre, sur un rayon de 3 m. Il était 10:55. Plus loin, je retrouvai une partie de la boule blanche. C'était un genre de coton hydrophile, mais qu'elle ne fut pas ma surprise en la saisissant. Lourde comme du plomb. (Je l'ai pesée à la maison, 428 g.) A côté restait également une poudre jaune ressemblant à du soufre. Je récupérai ce que je pus ; elle était très lourde également, 78 g que je remis dans un papier.

Mais à peine arrivés à la voiture, le papier était rongé et les doigts me brûlaient. Le lendemain des cloques gonflées d'eau et de sang se formèrent. A présent tout se cicatrise, mais mes doigts restent sensibles, la peau très noire est redevenue normale.

Nous étions à peine remis de nos émotions qu'à 18:05, neuf objets à reflets orange traversaient le ciel d'E en O dans un sifflement assez prononcé qui attira l'attention. L'un d'eux piqua brusquement à la verticale tandis que les huit autres disparurent comme l'éclair. D'après les nuages, ils se trouvaient à 8 000 m d'altitude. A 100 m du sol, l'engin s'immobilisa ; nous aperçûmes alors la forme d'un disque. Puis la lueur devint pâle. Le sifflement très doux et le disque descendit doucement en se balançant. Il toucha terre à l'endroit exact et j'insiste bien, à l'endroit exact où huit heures plus tôt nous avions déjà observé le même phénomène. La lumière orange devint très très pâle, avec par instant des reflets verdâtres.

Ni le jeune homme ni moi-même avons osé nous approcher. Nous en étions approximativement à 200 m. Environ dix minutes plus tard, la soucoupe décollait assez doucement jusqu'à 10 m du sol, puis dans une immense gerbe orange, elle monta à la verticale, la boule devint vite très petite et disparut à l'infini.

Sur sept photos prises, quatre seulement sont très nettes, car j'ai changé plusieurs fois de diaphragme. Après agrandissement, on distingue très nettement l'homme, ses habits en-dessous la combinaison sont vraisemblablement noirs. Il est impossible de distinguer la tête de même que les mains qui sont cachées par des gants opaques.

J'ai fait analyser la poudre et le coton par un ingénieur chimiste qui est resté perplexe devant ces deux corps inconnus. Mais il apparaît que dans la poudre, entre en grande proportion du nitrate d'argent. Ces pièces à conviction, je les conserve précieusement, je ne les révèlerai pas car maintenant on tourne toujours au ridicule les témoins de pareilles rencontres ; mais je voudrais que le public sache que les soucoupes existent bien, c'est pourquoi je vous autorise à publier mon récit. Qu'elles soient interplanétaires ou puissance étrangère, je ne sais pas, mais il est incontestable que ce rayon soit utilisé comme une arme qui peut avoir des conséquences inimaginables ; lorsque le gosse fut stoppé, il était à plus de 80 m de l'engin dont 40 m d'épaisseur de taillis ; concluez.

Je ne suis pas un fou. J'ai toute ma raison et un jour si le besoin s'en fait sentir, je pourrai alors prouver ce que jusqu'à présent la majeure partie des gens ont cru être une hallucination.

Courrier Résufo

Dans nos articles sur la surveillance permanente de nuit nous avons déploré la difficulté de l'appliquer dans les villes. En effet la luminosité ambiante et le manque de transparence de l'atmosphère entraînent un fond de ciel si lumineux que les clichés sont rapidement voilés, en quelques minutes à Paris avec les conditions recommandées (100 ASA - F 4,5 - 20 mn).

On imagine difficilement pour nos amis des villes de les astreindre à de nombreuses poses courtes. Il fallait donc trouver un moyen d'allonger la pose tout en maintenant le fond du ciel à un gris raisonnable.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

R. R.

(Envoi de P. Salvy.
« Dépêche » de Dijon.
Cas 329 du catalogue de J. Vallée)

Ou encore ceci :

...Mais voici qu'une constatation vraiment troublante, et sur laquelle on a pu garder le secret pendant plusieurs jours, vient de nous être révélée. Et l'affaire ne prête plus au doute et à la plaisanterie.

Au poste de radiogoniométrie de Beauvais, le vendredi 27 février 1953, à 07:04 exactement, à l'instant où une aube encore grise se levait sur Beauvais, deux contrôleurs, dont il n'est pas possible de douter de l'entière bonne foi et du caractère sérieux des constatations qu'ils ont pu faire, ont soudain aperçu un disque flamboyant au-dessus de la ville.

Les contrôleurs radio, MM. Cuffel et Pallier, ont utilisé immédiatement leurs appareils de goniométrie qui leur ont permis de situer dans l'espace la position exacte de l'étonnant engin. La soucoupe volante, car c'en était une (sans erreur possible cette fois) se trouvait très exactement au-dessus de la gare de Beauvais, à l'instant précis où elle fut découverte par M. Cuffel qui alerta aussitôt son collègue M. Pallier.

L'engin flamboyant, se déplaçant assez rapidement en direction N-O, survola un moment le château d'eau de Notre-Dame du Thil, puis changeant brusquement de direction, piqua plein S pour disparaître rapidement en direction de Persan-Beaumont (direction presque opposée).

Le temps pendant lequel la soucoupe put être observée dans ses rapides évolutions n'a pas excédé 40 secondes, temps relativement important qui interdit de penser que les deux contrôleurs ont été victimes d'une erreur d'optique ou autre phénomène se rapportant à un quelconque mirage.

(De « L'Oise Libérée » du 4 mars 1953.
Recueilli par M. Lesbros)

Encore une fois voici la vallée du Thérain, sur lequel Beauvais est bâti, qui est mise en évidence. Coïncidence encore, peut-être, mais c'était une remarque qu'il convenait de faire. Fouillez les archives, il y a encore des quantités de faits oubliés, extrêmement importants pour l'étude du phénomène dont s'occupe activement FIDUFO.

La première idée qui vient à l'esprit est de fermer le diaphragme, mais pour faire une surveillance longue il faudra fermer tant que les objets faibles seront perdus et que le pouvoir séparateur de l'objectif sera très diminué ! Un procédé plus élégant consiste à jouer sur les longueurs d'onde de la lumière.

Tout le monde a pu observer que le soleil ou la lune paraissent rouges au coucher (lorsqu'ils traversent une épaisse couche d'air) et également lorsqu'on les observe au travers de fumées ou de brumes.

L'explication est simple : la lumière de grande longueur d'onde (rouge) n'est pas déviée par les molécules d'air, de vapeur d'eau et les poussières, tandis que les courtes (bleu) sont diffusées en tous sens, augmentant ainsi la luminosité du ciel. En l'absence d'air le soleil brillerait dans un ciel noir, celui-ci est bleu car l'air diffuse la lumière bleue du soleil.

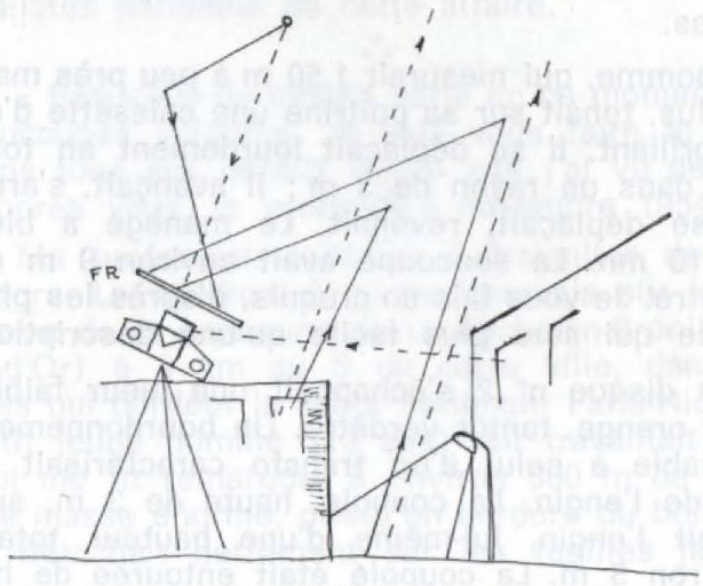

Les rayons rouges de l'étoile viennent en ligne droite sur le film, les bleus rebondissent sur les molécules d'air et sont arrêtés par le filtre, mais il en est de même pour les rayons bleus issus de l'éclairage, tandis que les rouges filent tout droit, il suffit de s'en protéger par un pare-soleil.

——— rayons bleus - - - - - - - - rayons rouges

Pour augmenter le contraste de nos photos du ciel nocturne en ville il suffit donc d'arrêter les rayons de courte longueur d'onde responsables du fond et de laisser passer les autres.

Cela est faisable en utilisant des filtres appropriés : c'est-à-dire de la couleur que l'on veut laisser passer.

Les essais ont été menés en banlieue parisienne avec des filtres rouge foncé (coefficient 8). Selon la « qualité » du ciel on utilisera des filtres jaune, jaune foncé, orange, rouge clair, rouge foncé.

De toute évidence on peut penser que l'absence de bleu fait perdre des informations, cependant on observe à l'expérience que l'objectif pouvant travailler à grande ouverture on gagne en luminosité et en définition.

Deux clichés ont été pris ensemble pendant 20 mn l'un avec un filtre, l'autre sans : le premier montre un grand nombre d'étoiles sur un fond bien transparent (en négatif), l'autre est si foncé que les traces d'étoiles sont à peine plus noires que le fond, la majorité des faibles est perdue, alors que dans le premier, même les étoiles « bleues » rayonnent suffisamment en rouge pour être vues.

On apprend dans le rapport Poher que les O.V.N.I.s sont statistiquement le plus souvent dans les couleurs rouge et orange, donc les risques de perte sont faibles.

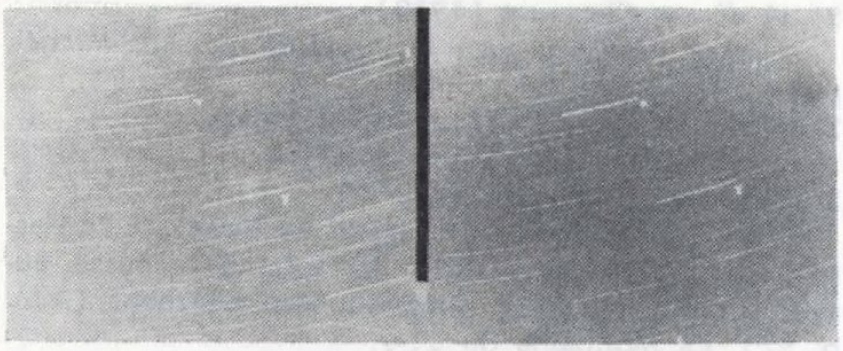

A1 20 mn avec filtre, 7-10-72, F 2, 58 mm, Cygne (cl. Raynaud).
A2 Même cliché sans filtre.

Sans le filtre la luminosité du ciel est égale à celle des faibles étoiles qui de ce fait n'apparaissent pas.

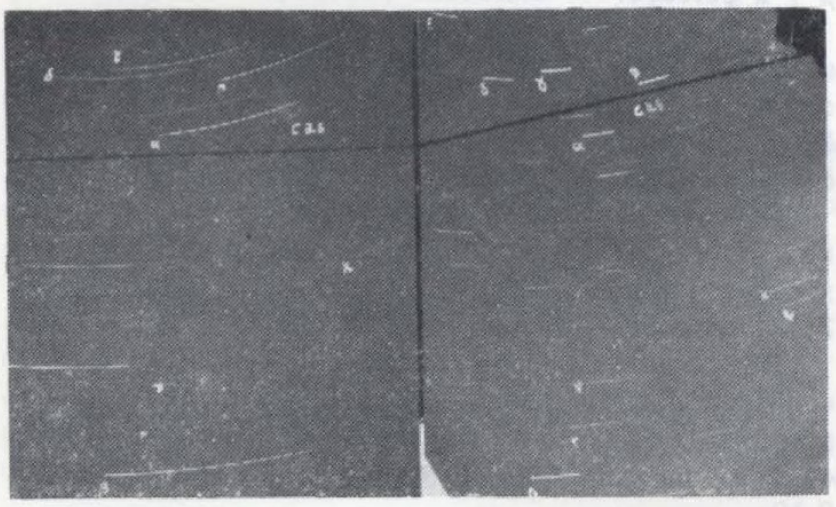

B1 60 mn avec filtre, F 4,5, 75 mm, 9-12-72, Cassiopée, Andromède.
B2 15 mn sans filtre, F 8, 75 mm, 14-12-72 (cl. Baraud).

Grâce au filtre on a pu poser quatre fois plus longtemps avec une ouverture plus grande sans perdre d'étoiles.

Bien que nous conseillons aux débutants de ne pas dépasser 20 mn de pose (pour définir des tranches lisibles) nos surveillants « mordus » savent qu'ils peuvent surveiller une heure et plus... Selon la région ce résultat peut être obtenu sans filtre (idéal), avec un jaune, un orange, un rouge clair, un foncé...

On trouve dans le commerce des filtres qui s'adaptent sur votre appareil. Ils sont assez chers et les caractéristiques spectrales ne sont pas toujours données. Les filtres gélatine « Kodak Wratten » sont parfaits au prix d'un petit bricolage pour les fixer devant l'objectif (le porte-filtre étant assez cher). Le catalogue en propose une centaine, très bien définis en longueur d'onde. Ce sont des carrés de 55 mm de côté qui reviennent à moins de 10 F avec la monture carton !

Resufo remercie M. Baraud, membre actif, qui a le premier utilisé un filtre rouge. M. Raynaud, qui a pris des photos sur notre demande. Merci également pour les tirages gracieux à MM. Corroyer et Mantaux.

M. MONNERIE,
Responsable de Resufo
Février 1973.

UNE SEMAINE D'OBSERVATION INTENSIVE DU 9 AU 17 JUIN

Une expérience intéressante fut menée le 18 mars 1972. Il s'agissait d'une soirée d'observation photographique qui eut un certain succès à en juger par le nombre de participants et de photos prises.

Beaucoup de lecteurs ont trouvé cette formule séduisante et ont demandé qu'elle soit renouvelée.

Les nombreuses tâches qui nous incombent ne nous ont pas permis de refaire cette expérience plus tôt. Nous l'organisons donc maintenant, mais sur des bases plus larges.

C'est à une semaine complète d'observations que nous vous invitons — du samedi 9 inclus au dimanche 17 juin inclus.

Pendant cette semaine tous vos efforts devront viser à chercher des M.O.C., mais aussi à faire les meilleures observations possibles avec tous les moyens de mesure que vous possédez.

Le matériel :

Détecteurs. — Ceux qui possèdent de tels appareils (GEOS, ANTIS, fabrication personnelle) les réviseront : remplacement des piles, nettoyage des contacts (polissage au besoin), essais, mise en station dans une pièce d'où on peut l'entendre. Plusieurs fois par jour l'appareil sera visité et sa mémoire consultée.

Ceux qui ont monté d'autres détecteurs ou une station, les surveilleront particulièrement cette semaine-là.

La photographie. — Pendant notre semaine vous tiendrez chargés vos appareils et caméras. Nous vous recommandons d'utiliser les réglages de jour et de nuit mentionnés dans LDLN n° 119, d'employer de préférence du film noir et blanc (d'analyse plus sûre). Mais si vous avez un deuxième appareil ou une caméra, un film couleur extra-rapide serait utile. Dans la mesure du possible vous garderez votre appareil avec vous.

Autre matériel. — Tout ce qui peut faciliter vos observations et en augmenter la précision, réglet pour les mesures à bout de bras, boussole, jumelles, rapporteur pour les angles, magnétophone pour noter vos impressions, carnet, etc... Penser à relire le manuel de l'enquêteur et inspirez-vous des meilleures enquêtes pour n'oublier aucun détail à observer ou à mesurer.

Les observations. — Chaque jour, que votre premier coup d'œil soit pour le ciel et regardez-le aussi souvent que vous le pourrez. Chaque soir de cette semaine une veillée d'observation sera la bienvenue, accompagnée d'une ou plusieurs poses photographiques selon les directives habituelles RESUFO : 20 mn, film 100 à 400 ASA, F 2,8 à 4,5 (selon la luminosité ; voir articles précédents et soirée du 18 mars 1972), mais cette fois vous viserez le zénith (verticalement vers le haut ou au plus près).

Nous recommandons à ceux qui en ont l'habitude de profiter de cette semaine pour faire des veillées en groupe, avec un renfort de moyens, surtout les samedis et dimanches (sorties pour les gens des villes).

La semaine se terminera par un effort particulier le samedi 16 ; grande journée d'observation. Le maximum de poses photographiques seront faites dès la tombée du jour jusqu'à l'heure la plus tardive à laquelle vous pourrez arriver.

Pour faciliter les recoupements commencez les photos à l'heure ronde à raison de 3 poses de 20 mn par heure.

Les dépouillements

Dès la fin de cette expérience, écrivez vos rapports, faites développer vos films et envoyez vos

LES ARCHIVES DE 1954 POUR LE PUY-DE-DOME

Nous commençons la publication des archives de presse sur les observations d'objets insolites, fruit des recherches de nos lecteurs, afin que tous puissent profiter de leur travail.

Malgré une documentation très importante déjà reçue, on se rend compte qu'il reste encore un énorme travail à faire, dans le Centre, l'Est, le Nord..., etc. Il s'agit là d'une recherche du plus haut intérêt, chaque jour parviennent des faits insolites dont le souvenir était perdu et dont l'intérêt est considérable pour la recherche.

Nous adressons un nouvel appel à tous ceux qui désirent œuvrer et se rendre utiles. Adresser vos trouvailles (ou vos archives personnelles) à Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan, qui vous les retournera si vous le désirez, après que notre dévouée collaboratrice les aura tapées sous forme de fiches.

L'année 1954 mérite une place à part dans la publication et il a paru opportun de la traiter séparément. La carte publiée, accompagnée d'un texte, a été établie à 2 cm par km pour pouvoir situer les lieux avec le plus de précision possible (échelle de la carte Michelin).

Nous devons la majeure partie des renseignements de cette région du Puy-de-Dôme, aux recherches de M. et Mme Ameil et M. Chasseigne. Qu'ils soient ici remerciés.

La prochaine carte sera celle de l'Allier.

1°) 3 août. — Champeix (10:30).

M. Poujet voit un objet se dirigeant vers le Puy-de-Dôme.

2°) 17 sept. — Gelles (19:30).

Engin lumineux en forme de cigare se déplaçant lentement S-N. Mme Mellée, Estrade, M. et Mme Ganne.

---

résultats exceptionnellement au Resufo — M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, PARIS (15e), de la façon suivante :

1°) Même si vous n'avez rien vu, faites-nous savoir si vous avez participé, seul ou en groupe, en précisant les jours et heures d'observation visuelle.

2°) Donnez-nous les caractéristiques de vos photos : date, heure, film, focale, diaphragme, durée, point visé ; joignez les négatifs qui comportent autre chose que les traînées d'étoiles que vous savez reconnaître.

3°) Faites-nous part des appels de détecteurs : heures, circonstances.

4°) En cas d'observation envoyez-nous un rapport circonstancié avec les photos éventuelles (négatifs et tirages).

Des résultats qui nous parviendront, nous essaierons de tirer le maximum d'informations : statistiques, psychologiques (influence de la préparation sur les observations), etc... Les observations intéressantes seront publiées.

Afin de vous faire connaître au plus vite les résultats il serait bon que vos comptes rendus et vos photos nous parviennent avant le 1er juillet 1973.

N. B. — Tenez compte pour les photos de la présence de la lune cette semaine-là.

RESUFO
février 1973.

2° a) d°. — Clermont (1930).

L'engin se dirige vers le Puy-de-Dôme. (A. Michel, pages 71-72).

2° b) d°. — Entre La Monnerie et Thiers.

Se déplaçant S-N (même objet).

3°) 19 sept. — Col du Béal.

Vu par de nombreux touristes au lieu-dit « Le Cas-de-Croix ». De forme ronde et aplatie, il passa au-dessus des témoins se dirigeant vers Clermont (A.M. p. 97). La Montagne du 21-9.

4°) 24 sept. — Clermont.

Un habitant cueillant des champignons voit passer une traînée lumineuse.

4° a) d°. — Gelles (en soirée).

Les témoins voient passer un engin lumineux en forme de cigare (A.M. p. 97).

5°) 2 octobre. — Clermont (10:00).

Vu un objet au-dessus du Puy-de-Chanturges. Part en direction N-NE. Nombreux témoins dont Mme Lacoste et des élèves d'un collège (A.M. p. 136). La Montagne 4-10.

6°) 3 octobre. — Billom (19:45).

Plus de 30 témoins voient un objet au S en direction de Coppel, évoluant horizontalement et se dressant verticalement pour disparaître.

7°) 4 octobre. — Prompsat (19:15).

Barthélémy Guy, 14 ans, de Chirat, voit à 60 m un engin cylindrique posé à terre. Le lendemain, à l'emplacement de l'objet, on trouve 2 sillons parallèles de 1 m de long, distants de 50 cm. La Montagne du 8-10.

8°) 5 octobre. — Beaumont (15:45).

MM. Brun, Marfaron, Doutin, Marplat, voient à 500 m d'eux une boule lumineuse se déplaçant O-E à quelques km de Beaumont. Elle se rapprocha d'eux à 150 m. Ils furent cloués au sol par un malaise, pendant qu'autour d'eux se répandait une odeur de nitrobenzène. Après avoir évolué verticalement au-dessus d'eux, elle disparut. La Montagne du 6-10.

8° a) d°. — Clermont (17:27).

M. Bourroux voit deux engins lumineux se poser sur la colline de Chanturge. Observés aux jumelles, il ne se passe rien. Les deux engins décollent verticalement et disparaissent rapidement. La Montagne du 6-10.

8° b) d°. — Mezel.

Un conseiller municipal voit un engin insolite. Mme Morandière, d'un lieu non indiqué, dit qu'il s'agissait de ballons d'enfants. La Montagne du 5-10.

8° c) 6 octobre. — Clermont (19:00).

Des habitants ont vu un point lumineux changeant fréquemment de couleur : blanc, vert, en se teintant d'orange.

9°) 11 octobre. — Riom.

Deux policiers en tournée de nuit, MM. Thévenin et Daury, voient un engin en forme de cigare sur une trajectoire S-N ; 3 boules brillantes s'en détachèrent (A.M. p. 199).

10°) 16 octobre. — Messeix.

Près de 300 personnes en fin d'après-midi ont vu très haut dans le ciel un engin se déplaçant lentement en émettant des feux rouges et verts. La Montagne du 16-10.

10° a) d°. — La Moutade (21:30).

Mmes Vedel et leur fils voient une boule lumineuse laissant deux traînées parallèles se déplaçant E-O.

10° b) d°. — Aux Martres (même heure).

M. Chaal aperçoit la même boule. La Montagne du 20-10.

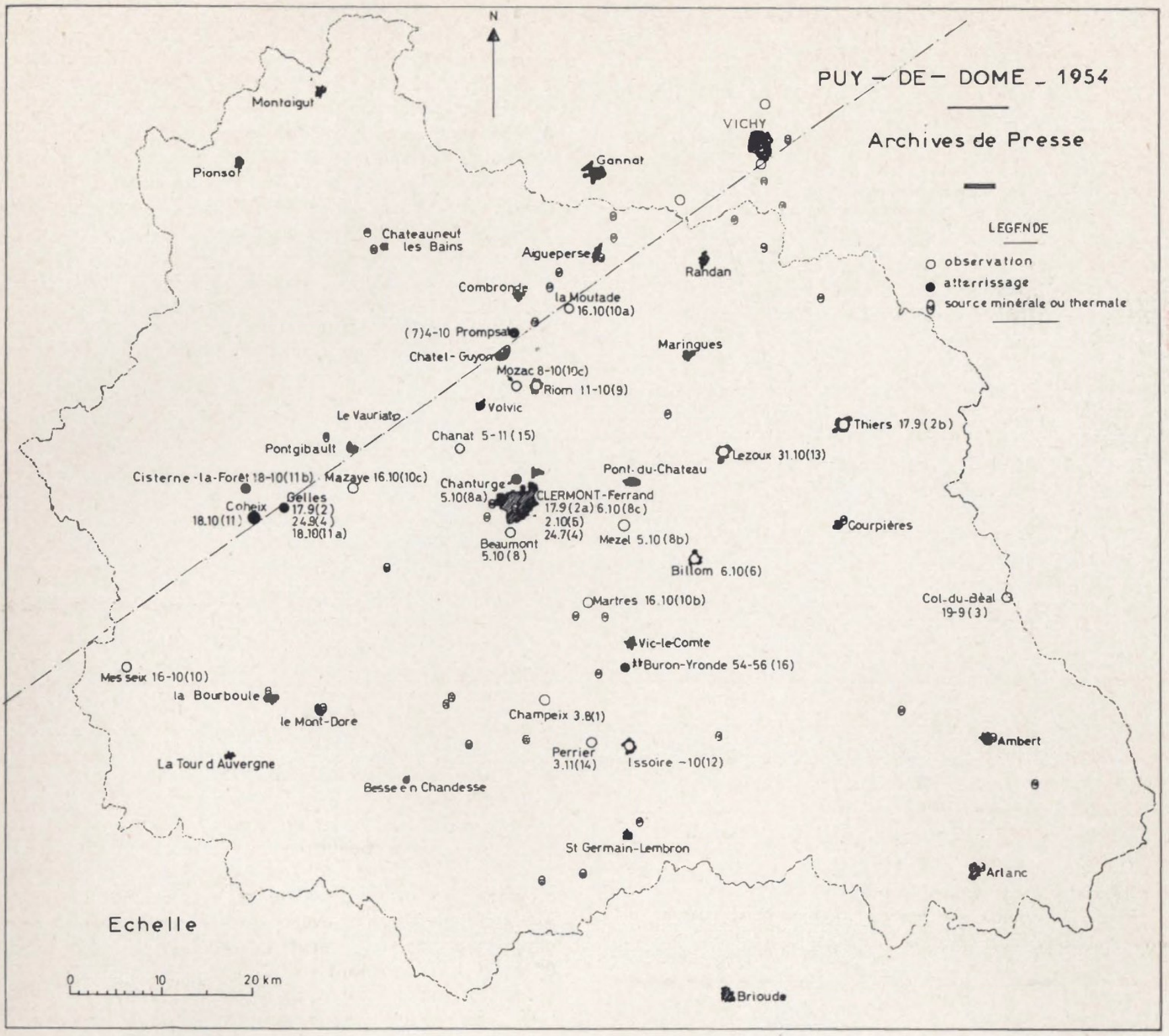

10° c) d°. — Mazaye.

Cas 273 du catalogue Vallée qui est le même que le cas suivant, mais daté du 18.

11°) 18 octobre. — Coheix.

A 6 km de Coheix, M. Bachelard se sentit paralysé et la vitesse de son camion tomba. Il aperçut dans un champ un objet allongé (A.M. p. 241).

11° a) d°. — Gelles.

Plusieurs personnes affirment avoir vu un engin plus petit, ovoïde, posé dans un champ (A.M. p. 241).

11° b) d°. — Cisterne-la-Forêt.

MM. Augard et Chanzotte ont vu posé dans un champ un objet de forme ovoïde, surmonté d'une coupole d'un blanc brillant (A.M. p. 241). La Dépêche du Midi le signale à la date du 8 octobre.

11° c) d°. — Mozac.

MM. Valleix et Bœuf aveuglés par une traînée lumineuse dans la soirée. L'attelage qu'ils conduisaient versa dans le fossé sans mal. La Montagne du 26-10.

12° sans date. — Issoire-le-Broc.

Le personnel du terrain d'aviation, et le chef-pilote Hébault, en vol, ont observé un engin de forme circulaire qui plana près de 2 heures avant de se diriger lentement vers l'O. La Dépêche du Midi du 18-10.

13°) 31 octobre. — Lezoux.

Pendant une 1/2 heure, 2 habitants ont aperçu un croissant orangé se déplaçant lentement NO-NE. La Montagne du 9-11.

14°) 3 novembre. — Perrier (23:00).

Un nuage rose et mauve a pris la forme d'une assiette posée sur champ. Le sommet émettait une lueur rose, les côtés étaient mauves. 4 m de diamètre. La nuit était noire. 3 témoins séparés. La Montagne des 6 et 7-11.

14° a) d°. — La Beltrie (non situé).

3 objets observés : un « cigare », un « disque rouge », et le 3e en forme de cœur. Traj. S-N.

15°) 5 novembre. — Chanat (20:30).

M. Aubert voit un objet de la grosseur d'une assiette, teintée de jaune clair, filant dans une direction S-N. Le même objet est observé à Moulins à 20:40.

16°) 54 ou 56. — Buron-Yronde.

2 personnages ramassent des pierres. Enquête de M. Eyraud. LDLN 98.

Les lecteurs qui auraient connaissance d'autres observations publiées dans les journaux en 1954, seraient très aimables de nous aider à compléter ce catalogue 54. Un fait non situé dans le Puy-de-Dôme le sera dans l'Allier, le lieu n'étant pas explicitement désigné dans la presse.

NOS LIVRES SELECTIONNES

VIENT DE PARAITRE : « MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES »

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

Extrait de la Table des matières :
Avertissement — Préface (J. Vallée).
Première partie : « Les données du problème » : Avant-propos (F. Lagarde) — Des lumières dans la nuit — Objets volants non identifiés — Traces et effets des MOC — Les Humanoïdes — Méprises et mystifications — Mythes et réalités.
Deuxième partie : « Recherches et hypothèses » : Le principe de banalité (Aimé Michel) — Intérêt d'une recherche (F. Lagarde) — Présence physique des MOC : détection et étude instrumentale des phénomènes (R. Ollier).
Appendice : Note sur les détecteurs magnétiques à aiguille (M. Monnerie) — Fichier informatique de documentation sur les UFO (J.-Cl. Vauzelle) — Le réseau de surveillance photographique du ciel « Résufo » (M. Monnerie) — Quelques hypothèses (F. Lagarde) — Le rapport Condon... ou un peu d'histoire (J.-F. Delpech-Laborie) — Conclusion (F. Lagarde).
Annexes : Le caractère de l'information (F. Lagarde) — La revue « Lumières dans la Nuit » (R. Veillith) — Cercles — L'enquêteur — Analyse sur les sites d'atterrissages — Les radio-amateurs — Bibliographie.

Le volume : format 15.5 x 24 cm, 352 pages dont 32 pages d'illustrations sous couverture en couleurs.
Pour les lecteurs de LDLN, est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F (franco).

Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique, 75015 PARIS, en joignant un chèque postal ou bancaire.

Disponible également en librairie, ou à la Librairie des Archers de Lyon (adresse et C.C.P. ci-dessous à gauche) à 35 F pris sur place, et 38 F par poste).

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2e). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **SOUCOUPES VOLANTES,** vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 23 F.

2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES,** par J. VALLÉE Franco : 32 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).

3/ **LE DOSSIER DES CIVILISATIONS EXTRA-TERRESTRES,** par F. BIRAUD et J.-C. RIBES. Franco : 27 F.

NOUVEAUTES

4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s,** par Henry DURRANT. Franco : 28 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent, du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).

5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES,** par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 22,50 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

CARTE DU CIEL MOBILE "SR"

Réglable sur toutes les longitudes et latitudes de France et de l'ensemble du globe terrestre, entre 40° et 70° Nord (Allemagne, Angleterre, Italie, URSS, Etats-Unis, Japon du Nord, Canada, etc...) quels que soient le mois, le jour, l'heure et le lieu précis de l'observation céleste, la Carte Mobile SR vous donne instantanément la représentation fidèle et expliquée de l'image du ciel étoilé et vous permet d'identifier immédiatement les 62 constellations et les étoiles défilant tour à tour.

Format 30 x 30 cm. Poids : 250 gr.

Franco : 31 F.

Carte Planétaire "SP"

Elle ne remplace pas la Carte du Ciel étoilé, mais ia complète utilement. Elle permet de représenter l'ensemble de la sphère céleste parcourue par les astres planétaires, et de reproduire l'image du ciel AVEC TOUTES LES PLANETES (ainsi que le Soleil et la Lune), tel que nous le voyons à tous moments et en tous lieux.

Format 30 x 30 x 1 cm. Poids : 300 gr.

Franco : 31 F.

Les commandes doivent être adressées à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2e). C.C.P. LYON 156-64.

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 2e trimestre 1973